

ABONNEMENTS PAR LA POSTE	
EDITION QUOTIDIENNE	
CANADA (Sauf Montréal et la banlieue)	\$6.00
E.-Unis et Empire britannique	8.00
UNION POSTALE	10.00
EDITION HEBDOMADAIRE	
CANADA	2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE	3.00

La Roumanie est en plein tourbillon révolutionnaire

Le nettoyage continue

Le gouvernement français redonne aux religieux leurs droits de citoyens

Nous savons relativement peu de chose de ce qui se passe en France ces temps-ci. Les dépêches sont fort laconiques, et c'est à peine si de temps à autre une feuille française passe l'océan.

Nous en savons assez toutefois pour deviner qu'en même temps que le nouveau gouvernement s'emploie à résoudre les formidables problèmes que pose, après la défaite, l'occupation allemande, il se hâte d'opérer une série de réformes du plus haut intérêt.

Cela porte sur les points les plus divers : organisation du travail, mise en valeur des propriétés agricoles, examen des naturalisations en bloc, etc.

Une nouvelle d'il y a quinze jours soulignait particulièrement la magnanimité du Maréchal Pétain et de ses collaborateurs. Sans scrupule aucun, ils ont frappé à la base de la Maçonnerie, la puissante organisation qui, depuis si longtemps, exerçait sur la politique française une désastreuse influence.

Voici maintenant qu'ils font rentrer de plein droit dans la communauté française les religieux qui, depuis si longtemps aussi, ont été légalement taxés d'infériorité.

Une dépêche de ce matin dit en effet : Vichy, 4 septembre. — Le gouvernement français a annulé aujourd'hui une loi vieille de trente-neuf ans et qui interdisait aux membres des ordres religieux de s'organiser pour l'enseignement ou dans tout autre dessein, sans l'approbation expresse de l'Etat.

Pour mesurer l'exacte portée de ce texte, il faudrait naturellement avoir sous les yeux le nouveau décret et le comparer à la loi de 1901 : mais l'intention est évidente. Il s'agit de libérer les Français membres d'ordres religieux d'entraves particulièrement odieuses. Et, comme le nouveau gouvernement ne pêche point par timidité, on peut compter qu'il a fait les choses proprement, de façon à n'avoir pas besoin d'y revenir.

Depuis soixante ans, tout un réseau de lois, de règlements, etc., avait été édicté pour paralyser l'action catho-

lique en France et, tout particulièrement, pour gêner les congréganistes. Sous la pression de la nécessité, devant certains réveils de conscience, une tolérance s'était parfois établie. Mais les textes subsistaient.

Aujourd'hui ce paraît bien être le nettoyage complet. Les religieux, dans cette France qu'ils ont si puissamment servie, seront de nouveau des citoyens comme les autres. Le sectarisme disparaîtra devant l'intérêt national bien compris, le sentiment de l'équité et de la saine liberté.

Quelqu'un insinuait ces jours-ci que les actes du gouvernement Pétain étaient savamment calculés de façon à provoquer dans tous les pays catholiques, chez nous en particulier, un mouvement de sympathie en sa faveur. L'explication maîtresse est probablement que les hommes qui sont aujourd'hui à la tête de la France — Français de tradition et Français désabusés — ont décidé de redonner à leur pays sa noble et grande figure.

Que cette figure soit particulièrement conquérante, nous ne le contestons pas : mais personne — chez nous du moins — ne souhaite que la France soit moins grande et moins belle...

Le gouvernement Pétain est, d'un bout du monde à l'autre, l'objet de violentes attaques.

Il y a à cela des motifs d'ordre politique qui s'entendent fort bien et sur lesquels il n'est pas besoin d'insister. Tout le monde comprend en effet que M. Winston Churchill dénonce le gouvernement de Vichy. Et nous ne cherchons point derrière son attitude autre chose que la conception qu'il se fait des intérêts anglais.

Mais en d'autres endroits, où le souci politique ne pèse point de cette façon, il est bien difficile de ne pas voir dans les attaques contre le Maréchal une réaction très nette, celle des forces de ténacité auxquelles le grand soldat n'a pas craint de s'attaquer.

Elles n'ont l'habitude ni de subir, ni de pardonner... Omer HEROUX

sirops le beau temps, ni la vie terrestre ordinaire qui, dans le beau décor, nous attendait quand même de ses soucis, de ses nostalgies.

L'été, devenu le doux passé, aura rejeté tout cela. Il ressuscitera dans notre souvenir, film parfait illustrant le paradis que nous rêvons pour toujours.

Michelle Le NORMAND
Chandler, 31 août 1940.

Bloc-notes

Aidons-les!

La Survivance, d'Edmonton, Alberta, nous apporte dans son numéro du 28 août, sous les initiales de son rédacteur en chef, le R. P. P. E. Breton, O.M.I., et sous le titre *Pas de nouvelles*, cette note qui devrait éveiller chez nous de longs échos :

On dit habituellement : "pas de nouvelles, bonnes nouvelles". Ce n'est pas le cas ici, quand nous parlons de Radio. Pas de nouvelles, cela veut dire qu'en dépit des affirmations des autorités de Radio-Canada, en dépit des promesses de certains politiciens haut placés, les gens de langue française qui vivent depuis les Grands Lacs jusqu'aux Rocheuses n'entendent aucune nouvelle en français à la radio.

Pas de nouvelles, cela veut dire que, malgré nos appels réitérés à nos frères du Québec, nous avons obtenu bien peu de collaboration active. (Nous remercions ici ceux qui ont bien voulu appuyer l'Ouest dans ses réclamations.) Mais les autres, la masse? Ne s'aperçoivent-ils pas que, même chez eux, on les dépouille systématiquement?

Avec une inlassable ténacité, le député secrétaire de notre "Comité Interprovincial", M. l'abbé Maurice Baudoux, a fait entendre chaque semaine dans l'Est la voix de nos associations réclamant de français à la radio. Les résultats n'ont pas répondu à l'attente : "Quebec n'a pas bougé. Pourtant, nous continuons à croire qu'un jour ou l'autre, — et au plus tôt, de grâce, — tous nos frères de l'Est se mettront en marche".

N'allons pas parler de "Laurentie, de Province-Mère, de Berceau de la Race", si, au moment où les minorités ont besoin d'un coup d'épaule, les aînés se défilent ou s'endorment dans la nonchalance.

Nos frères de l'Ouest ont parfaitement raison de se plaindre du peu de retentissement qu'a dans l'Est la magnifique campagne que dirige, au nom de leurs associations nationales, M. l'abbé Baudoux. (On a pu voir par certains des textes publiés ici même qu'un rarement fait quelque chose d'aussi net, d'aussi lié.)

Il est trop clair, quoi qu'on ait pu faire dans certains milieux, que la province de Québec n'a pas encore apporté aux minorités de l'Ouest le concours sur lequel celles-ci ont le droit de compter.

Il est trop clair aussi que, si nous n'allons pas à fond les groupes minoritaires, nous sommes mal venus à parler de notre passé et de notre importance.

Il est plus que temps de marcher au secours de ces groupes, avec persévérance et méthode. Que chacun de nous donc fasse son examen de conscience, — et agisse en conséquence. O. H.

Le carnet du grincheux

A Chicago, un enfant coûte \$270 pour la première année — pas un sou de plus. Cela va en diminuant pour la seconde car il peut y entrer sans le secours du docteur.

Un petit avale une éponge. On le conduit par un raccourci cahoteux vers l'hôpital et il rejette l'éponge. Beau chemin n'allonge pas, dit-on. Voilà, cependant, un air qui n'a pas de mauvais chemin abrégé... au moins l'opération.

On s'inquiète à Ottawa et à Londres d'établir la dépréciation équitable des usines de guerre. C'est au moins le signe que l'on compte que la guerre ne durera pas toujours.

Selon les dépêches de l'A.P., les journaux de Vichy n'ont point fait mention de l'anniversaire de l'entrée en guerre de la France. C'est une de ces dates que l'on voudrait effacer et qu'on ne peut même pas oublier.

On mande de Londres que le gouvernement canadien est disposé à construire des camps spéciaux pour les Juifs qui formeraient une armée nationale. Si c'est vrai, nous souhaitons à nos compatriotes israéliques que le gouvernement ne leur donne pas comme commandants des Canadiens français, mais leur abandonne le district no 4.

En France on borne la fabrication des chaussettes à huit modèles pour épargner le cuir et la main-d'œuvre. De la sorte, il n'y aura plus que huit façons d'être mal chaussé. Le Grincheux

M. Antonesco, qui était en réclusion depuis l'affaire de Bessarabie, en juillet dernier, remplace M. Gigurto à la tête du gouvernement — Un cabinet militaire, la loi martiale, en même temps que la révolution gronde dans Bucarest et dans tout le pays — Attentat contre le roi Carol et coup d'Etat avorté — La population ne veut pas de l'accord de Vienne et, montée par les Gardes de Fer, elle manifeste violemment sa désapprobation — Grève générale des chemins de fer et des communications — Quatre généraux et trois corps d'armées refusent d'obéir — Berlin aurait commencé d'intervenir

La guerre aérienne anglo-allemande se poursuit mais avec moins d'intensité — Un ultimatum du Japon à l'Indo-Chine française — Ce que l'on dit des accords anglo-américains

LANCEMENT DU DEUXIEME EMPRUNT DE GUERRE CANADIEN

En même temps que ses forces aériennes poursuivent, avec moins d'intensité, il est vrai, leur offensive contre la Grande-Bretagne, Hitler doit avoir l'oeil à la Roumanie. Les choses se gâtent de ce côté, menacent de devenir dangereuses pour lui.

A Bucarest, ce matin, le premier ministre, M. Ion Gigurto, a remis sa démission au roi Carol et celui-ci, rappelant M. Ion Antonesco de la réclusion monastique qui lui était imposée depuis juin dernier, l'a prié de former un nouveau gouvernement. On ne voit pas de raison pour que M. Antonesco décline l'invitation, la chance étant belle pour lui de former un cabinet militaire, ce qui paraît bien avoir été son ambition dans un passé encore récent.

M. Gigurto était au pouvoir depuis le premier juin. C'est lui qui avait présidé, en juillet, la remise par la Roumanie à la Russie soviétique du territoire bessarabien. M. Antonesco s'était violemment opposé à cela, il avait même tenté d'organiser à cette époque une opposition de caractère militaire. Le roi Carol l'avait relégué, avec quelques autres, dans un monastère. Hier, il en est sorti; aujourd'hui il devient, à ce que portent les dépêches-éclair de Bucarest, "le chef des forces roumano-transylvaines".

Ces événements politiques en suivent de près quelques autres qui sont d'ordre révolutionnaire. Dans la journée d'hier, le roi Carol, dans son palais, où il présidait une réunion du conseil de ses ministres, a été victime d'un attentat. Trois individus, subseqüemment mis sous arrêt, ont tiré du revolver à travers les fenêtres du palais. En même temps, d'autres conspirateurs, évidemment bien au fait de la technique du coup d'Etat, tel qu'il se doit normalement pratiquer de notre temps, tentaient de s'emparer des centrales électriques, téléphoniques et radiophoniques, à Bucarest et dans quelques autres villes, notamment Brasov et Constanza. Le coup a échoué mais le désordre paraît bien régner dans la capitale et un peu partout dans le pays. La population processionnelle, manifeste, crie sa désapprobation du récent accord conclu à Vienne, imposé par Rome et Berlin à Bucarest, et qui enlève la Transylvanie à la Roumanie pour la redonner à la Hongrie.

La population veut si peu de cet accord qu'elle se laisse monter par des conspirateurs de la Garde de Fer qui demandent la déposition, une fois de plus, du roi Carol et son remplacement par son fils de 18 ans, Mihai. Ce dernier a occupé le trône une première fois, du 10 mai 1929 au 7 juin 1930. Carol était alors en exil volontaire à Paris.

Des dépêches mentionnent que Bucarest est déjà sous la loi martiale. Une grève générale des chemins de fer et des communications gêne les autorités, qui cherchent à rétablir l'ordre.

La révolution est manifestement montée par la Garde de Fer, dont le chef, Horia Sima, cache quelque part aux environs de Bucarest, fait semer dans la capitale des feuilles de propagande portant que l'accord de Vienne est une honte pour l'armée roumaine. La révolution veut se gagner l'armée. Y parviendra-t-elle? On annonce que des généraux roumains, commandant à trois corps d'armées postés en Transylvanie, refusent d'obéir aux ordres de Bucarest et annoncent leur intention de se battre contre les Hongrois quand ceux-ci se présenteront.

Déjà des troubles se sont produits en Transylvanie. Les consuls allemand et italien ont été visités par l'émeute, des magasins hongrois et allemands mis à sac. Le maire hongrois d'une ville transylvaine a été assassiné, le drapeau hongrois est descendu partout. On annonce par ailleurs, bien que Budapest la nie, que des troupes allemandes constituant une avant-garde sont entrées en Hongrie pour se diriger vers la Roumanie.

Par voie de New-York on apprend que la "British Broadcasting Corporation" a annoncé que des raiders aériens ont été signalés au-dessus de Bucarest. On n'en indique pas la nationalité.

Les choses ont donc très mauvaise mine en Roumanie, et, partant, dans le Sud-Est de l'Europe, c'est-à-dire dans les Balkans.

Entre Anglais et Allemands, la guerre aérienne se poursuit. Les Britanniques sont allés jeter des bombes sur Gènes, en Italie, et sur plusieurs villes d'Allemagne, aussi sur des villes françaises occupées par les Allemands.

Au commencement de l'après-midi, les Allemands en étaient à leur deuxième ou troisième raid diurne sur Londres et sur plusieurs autres villes anglaises. Les dommages, paraît-il, ne sont pas graves. Il y a cependant des pertes de vies. Les attaques allemandes de la nuit n'ont pas été particulièrement violentes. Les raiders allemands font de leur mieux pour atteindre les Midlands, le coeur industriel de l'Angleterre.

FRANCE, ANTILLES ET INDO-CHINE

La France, depuis sa capitulation, est sortie de la guerre; sans y participer d'active façon, elle y reste quand même mêlée, et de près. Voici qu'elle se trouve maintenant concernée par la guerre que le Japon n'a jamais déclarée à la Chine mais qu'à toutes fins pratiques il lui fait depuis environ quatre ans. Les auto-

rités de l'armée japonaise, vraisemblablement après en avoir reçu l'autorisation de Tokio, auraient posé un ultimatum aux autorités françaises de l'Indo-Chine. Les Japonais exigent qu'on leur reconnaisse le droit de faire passer par l'Indo-Chine des troupes qu'ils envoient en Chine et aussi le droit de se servir du port de Haiphong comme base militaire. Ils auraient fait connaître leur intention de faire passer des troupes par l'Indo-Chine dès vendredi.

Le fait de l'ultimatum a-t-il été connu officiellement à Vichy? En tout cas, le gouvernement Pétain aurait refusé de se rendre aux exigences japonaises, il aurait déjà rejeté l'ultimatum. Son représentant à Hanoi, M. Jean Decoux, récemment désigné à la fonction de gouverneur-général de la colonie, aurait donné au gouvernement chinois du général Chiang Kai Shek l'assurance que la France ne permettrait pas aux forces japonaises de traverser l'Indo-Chine et d'y établir des bases.

Par ailleurs, on annonce que le gouvernement de Vichy est parvenu à faire reconnaître et respecter son autorité à la Guadeloupe, l'une des Antilles françaises que l'on disait passées à la cause du général de Gaulle. Le croiseur français "Jeanne-d'Arc" est arrivé à la Guadeloupe, le gouverneur de la colonie, un ami du général de Gaulle, a été prestement relevé de ses fonctions, les soldats indigènes et des civils ont été désarmés.

De Londres, les quartiers du général de Gaulle annoncent que les îles de Taïti, dans le Pacifique méridional, font à leur tour défection au gouvernement de Vichy.

L'ACCORD ANGLO-AMERICAIN

Tout en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis, la presse et le monde de la politique accueillent avec faveur le nouvel accord conclu entre les gouvernements de Londres et de Washington, en vertu duquel le premier cède au second, par bail, des bases militaires, navales et aériennes à Terre-Neuve, aux Bermudes, dans plusieurs Antilles, en Guyane, et obtient en retour pleine et entière possession de cinquante vieux destroyers, tenus pour désuets aux Etats-Unis, mais dont la Grande-Bretagne, dans les circonstances présentes, peut encore tirer bon parti.

Il tarde maintenant à la Grande-Bretagne de prendre possession de ses acquisitions maritimes. Les cinquante destroyers seraient livrés dans des ports canadiens, aux mains d'abord d'équipages canadiens qui seraient chargés de les conduire dans les eaux métropolitaines.

Il tarde non moins aux Etats-Unis de prendre pied dans les territoires sur lesquels ils obtiennent des droits. Des dépêches de Washington signalent que, même avant que des dispositions définitives aient été prises à ce sujet, des forces américaines pourraient s'établir dans des ports et dans des bases naturelles qui existent déjà. Les uns et les autres ne manquent pas dans les territoires concernés.

Aux Etats-Unis, M. Wendell Willkie, candidat à la présidence, est d'avis que la population approuve l'accord conclu. Le secrétaire de la Marine, le colonel Frank Knox, souligne le fait que les deux parties à l'accord ont lieu d'être satisfaites. Les journaux expriment leur approbation. La "New York Herald Tribune" dit que cet accord est "chance admirable" bien qu'il survienne tard; le "New York Times" y voit "un pas de plus dans la direction d'une participation plus active avec la Grande-Bretagne pour la défense d'un intérêt commun". Des appréciations défavorables viennent de gens qui trouvent que le président Roosevelt eût dû procéder autrement, par exemple faire ratifier son acte par le Congrès. Quelques sénateurs "isolationnistes" disent toutefois que l'accord achève le pays vers la guerre. Ce en quoi ils sont d'ailleurs d'accord avec le très "participationniste" "New York Times".

AU CANADA, NOUVEL EMPRUNT

Le ministre des Finances, M. Ilsley, mobilise aujourd'hui tous ses collègues du cabinet, plusieurs hauts fonctionnaires de son ministère, des militaires de marque, des gens en vue du monde de la finance et des affaires, pour le lancement du nouvel emprunt de guerre canadien, le deuxième. Dans les principales villes du pays, le lancement donne lieu à une cérémonie oratoire, sous les auspices du "Canadian Club". A Montréal, les orateurs de ce midi sont M. Pierre-F. Casgrain, secrétaire d'Etat, et M. J.-L. Ralston, ministre de la Défense. Circonstance symbolique, le ministre des Finances, M. Ilsley, présidera la cérémonie dans la petite ville ontarienne de Timmins, qui est comme la capitale de l'industrie minière de l'or au Canada.

Le prédécesseur de M. Ilsley, aux Finances, avait dit que le Canada pourrait la guerre, dans toute la mesure du possible, par le moyen des impôts. Le recours à l'emprunt n'en reste pas moins nécessaire. Le montant du nouvel impôt est de \$330,000,000, dont une partie servira à des fins de remboursement. Le reste doit être affecté directement aux fins de la guerre. Souhaitons que cet emprunt soit, qu'il devienne celui de la Victoire. — E. B.

Lettre d'Ottawa

L'hégémonie anglo-saxonne s'affirme de plus en plus

Le traité que Roosevelt vient de faire avec le gouvernement de la Grande-Bretagne indique que les Etats-Unis seront bientôt dans la guerre — Outre les idéals politiques à sauvegarder, il y a les intérêts commerciaux — Suez et Panama, les deux maîtresses colonnes du commerce des deux plus grands empires politiques et économiques

(Par Léopold RICHER)

Ottawa, 4-IX-40 — La décision du gouvernement étatsunien de transférer 50 contre-torpilleurs de type ancien à la Marine Royale, a été accueillie avec enthousiasme dans les milieux gouvernementaux canadiens. A vrai dire, on s'attendait à cette décision, depuis que les Etats-Unis et le Canada avaient consenti à nommer une commission internationale pour étudier les divers problèmes afférant à la défense du continent nord-américain. Ces contre-torpilleurs avaient été mis au rancart par la marine américaine. Mais on soutient qu'ils sont encore en état de servir. La Grande-Bretagne aurait surtout besoin d'unités d'assez faible tonnage pour assurer sa défense et celle de ses convois maritimes.

Les Etats-Unis, en échange de ces contre-torpilleurs, obtiennent le droit d'établir des bases navales et aériennes à Terre-Neuve, aux Bermudes, aux Bahamas, à la Jamaïque, à Sainte-Lucie, à la Trinité, à Antigua et en Guyane Anglaise. Les deux parties au contrat retirent donc des avantages de cet échange. D'un côté les Etats-Unis étendent leur influence militaire à tout le continent américain et font ce que M. Laguardia a appelé de la doctrine Monroe en action. De l'autre, la Grande-Bretagne tout en augmentant considérablement ses forces navales, se trouve libérée du soin de défendre ses possessions de l'Amérique. Et ce dernier avantage n'est pas le moindre.

Dans son message au Congrès, M. Roosevelt a fait ressortir la valeur, pour la défense de l'hémisphère occidental, de l'acquisition de ces avant-postes. Les Etats-Unis seront ainsi en mesure de protéger d'une façon adéquate tout le territoire américain.

Neutralité sympathique

M. Roosevelt a dit que l'accord n'était nullement incompatible avec le statut de paix des Etats-Unis et qu'il ne constituait une menace contre aucune nation. Ce qu'il n'a pas dit et ce que tout le monde voit, c'est que les Etats-Unis ont adopté, depuis quelque temps, une politique de neutralité sympathique envers la Grande-Bretagne, bien qu'on ait soutenu au Canada qu'une telle politique était impossible et qu'il n'existait pas telle chose qu'une neutralité sympathique.

De plus en plus on s'aperçoit que l'opinion publique aux Etats-Unis évolue en faveur d'une politique d'aide efficace au Royaume-Uni. Au début il ne s'agissait que de vendre à bon prix tout ce dont l'Angleterre et la France pouvaient

avoir besoin pour soutenir leur effort militaire. Peu à peu les Etats-Unis sont devenus une réserve où les Alliés étaient sûrs de trouver ce qui leur manquait. Avec la chute de la France, on a commencé, chez nos voisins, à regarder la Grande-Bretagne comme une première ligne de défense.

La presse américaine a entrepris une vaste campagne en ce sens. On suivait de jour en jour les changements qui s'opéraient dans le sentiment public américain.

M. Roosevelt a ensuite décidé d'entreprendre avec le Canada d'assurer la défense du territoire nord-américain, à laquelle les Etats-Unis sont directement et immédiatement intéressés. Appuyant on avait lancé dans le public la rumeur que les Etats-Unis pourraient céder à l'Angleterre une cinquantaine de contre-torpilleurs construits pendant la dernière guerre, sans diminuer la puissance combattive de la marine américaine. Le premier ministre du Royaume-Uni, M. Churchill, a même lancé un appel direct aux Etats-Unis, à ce sujet, dans un discours à la Chambre des Communes. L'accord qui vient d'être conclu était donc chose prévue et attendue. L'élément de surprise dans le discours de M. Roosevelt était absolument nul.

"Les faits parlent d'eux-mêmes"

Dans la capitale canadienne les commentaires ont été brefs. Le premier ministre, M. Mackenzie King, s'est contenté de dire : "Les faits parlent eloquemment par eux-mêmes de l'amitié anglo-américaine". Il n'était guère opportun d'en dire davantage.

Les faits parlent par eux-mêmes. Mais que disent-ils? Ils révèlent que les Etats-Unis prennent toutes les précautions pour se protéger en cas de danger éventuel. Ce danger n'est peut-être pas aussi grave qu'on le laisse entendre. Mais Washington ne veut rien laisser au hasard. Il accentue ses préparatifs d'ordre militaire, naval et aérien. Il alourdit ses budgets, parle de service militaire obligatoire, augmente ses forces aériennes, contrainst sa marine à des manœuvres extensives.

Les Etats-Unis dans la guerre

L'amitié anglo-américaine existe, comme l'a bien dit M. Mackenzie King. Et l'amitié est exigeante. Il est de plus en plus visible que les Etats-Unis interprètent la lutte que soutient l'Angleterre comme un conflit dans lequel ils sont intéressés. Question de commerce, de finance, d'influence, il va sans dire. Si l'Angleterre venait à subir un échec, les Etats-Unis en ressentiraient un contre-coup, attendu que

nos voisins ont profité énormément de l'ordre international établi par la Grande-Bretagne et, en une moindre mesure, par la France. Le tout récent voyage de M. André Siegfried sur Suez et Panama indique bien que l'ordre international actuel, avec ses routes commerciales maritimes et ferroviaires, est le pilier sur lequel s'appuient deux grands empires commerciaux : l'Anglais et l'Américain. Tout ce qui détruirait ou simplement modifierait cet ordre international modifierait à la dernière page)

Billet du soir

O doux été...

Je sais bien de quoi nous parlons, quand nous nous retrouvons cet hiver...

Un feu malin, un feu de ville brûlera dans l'âtre autour duquel nos fauteuils feront cercle. Tout de suite songeurs, nous reverrons notre foyer d'ici, où tout un tronc d'arbre tient à son aise; un tronc d'arbre apporté par la mer, écorcé, blanchi, et qui a séché à notre porte, un tronc d'arbre qui brûle capricieusement, avec des bruits bleus, des leurs jaunes, des leurs verts; des leurs fantasistes comme des rêves.

Et nous reverrons les matins blonds sur la plage, les enfants courant vers la mer, les bras des navigateurs battant l'eau dorée de soleil; et les lentes et agréables promenades sur la grève allant de notre haute maison à votre chalet bas, nu-pieds sur le sable chaud si doux; riant, plaisantant, ou commentant anxiètement le sort du monde, mais en nous sentant pleins de reconnaissance envers le Ciel qui nous protège encore.

Dans l'âtre de ville, la petite bûche de hêtre jettera soudain plus d'étincelles. Gardant le silence nous continuerons notre promenade parmi ce qui sera devenu des souvenirs. Nous reverrons le sous-bois, le sentier feutré et moussu, où nous nous en allions en file indienne; nous reverrons la mauvaise digue du barachois... Aurons-nous alors découvert ce que nous rappelle l'odeur des énormes poutres de pin qu'il faut enjamber? Reverrons-nous, de l'autre côté de la lagune, la belle pente boisée qui mène au tennis? Reviendront-nous le choc des balles sur les raquettes, les cris de triomphe ou de colère des jeunes? Ah! le doux arôme qui se dégage des sapins chauffés par le jour ardent! Et l'aspect du ciel en train de se tresser, noir, et de cette lointaine montagne bleue foncée qui s'appuie à l'horizon, et qui, en réalité, n'est que la mer au delà de la dune.

Nous parlerons de tout cela. Notre bûche de ville pétillera de son mieux. Mais ce sera l'hiver. Il n'y aura probablement plus de fleurs dans les vases, et nous penserons aussi aux jours où nous revenons de nos promenades les bras remplis de verges d'or, de grandes feuilles de saureau.

Puis le feu diminuera, s'éteindra. La soirée finira gaiement, le soir, autour d'une tasse de café. Tout de même au fond de nous persistera le regret.

C'est que, seuls de l'été, les beaux tableaux subsisteront. Nous ne nous rappellerons aucun des contrastes; ni les petites maladies des enfants, ni les bicyclettes brisées, ni les maillots de bain volés, ni les matins où il pleut quand nous dé-

Pax Romana

Les "journées" canado-américaines de Saint-Laurent

Vue d'ensemble de ce premier ralliement d'étude entre étudiants catholiques des États-Unis et du Canada — Une heureuse initiative de la F.C.E.C. — Liste des "semainiers" — Banquet, visite du "vieux Montréal", concert improvisé — La besogne abattue

L'ACTION CATHOLIQUE DANS LA CITE UNIVERSITAIRE

En tête des Canadiens qui ont participé aux "journées d'étude", on remarquait M. Jacques Dubé, de Québec, président de la F.C.E.C., qui a présidé le ralliement; M. l'abbé Georges-Léon Pelletier, aumônier des étudiants de l'Université Laval de Québec; les RR. PP. Arcade Guindon, O.M.I., aumônier des étudiants de l'Université d'Ottawa, A.L.M. Duns, O.M.I., aumônier de la Fédération canadienne des étudiants catholiques des universités et collèges, Ottawa, Emile Deguire, C.S.C., et Germain Lalande, C.S.C., tous deux aumôniers de la J.E.C., Ange-Marie Bissonnette, O.P., M. Gérard Chaput, P.S.S., de l'Externat classique Saint-Sulpice, M. l'abbé Georges Harrington, aumônier de la Fédération des étudiants catholiques des provinces maritimes; MM. Daniel Johnson, directeur international de Pax Romana, et ancien président de la F.C.E.C., Benoît Baril, Harry P. Beahan, Ottawa, représentant des étudiants catholiques d'anglais, Stan W. Henry, de Chatham, Nouveau-Brunswick, Lucien Lafleur, d'Ottawa, Maurice Chamard, Matapédia, Samuel Gagné, St-Fabien, Benoît Sylva, Québec, Maurice Chagnon, Ottawa, Jean Boucher, Québec, Mlle Ginette Paradis, Rivière-du-Loup; MM. Gérard Maurice, Marcel Therrien, Gérard Pelletier, Carrier Fortin, André Leclerc, Jacques Genest, Lucien Desbiens, Mlle Simone Monet, Alexandrine Leduc, Madeleine Labrecque, Jacqueline Rochette, Reine Gagné, Françoise Baril et Anita Girard, tous de Montréal ou de la région.

Banquet et concert

Samedi soir, les semaineurs ont eu un banquet intime au Cercle Universitaire, sous la présidence de M. Jacques Dubé. Parmi les invités d'honneur de la F.C.E.C. à cette occasion, on remarquait le R. P. Ferree, de Washington, M. l'abbé Georges-Léon Pelletier, de l'Université Laval, M. Edward J. Kirchner, de Washington, Mlle Madeleine Gramling, de New-York, M. Omer Héroux, rédacteur en chef du *Devoir*. Les invités d'honneur furent invités à dire quelques mots. Dimanche soir, après une journée d'étude intense, les semaineurs ont improvisé un concert, dans la salle paroissiale de St-Laurent. Pendant toute la soirée, et à la faveur d'un orage d'une grande violence, délégués des États-Unis et délégués canadiens épuisèrent leur folklore respectif, dans une atmosphère de camaraderie et de gaieté de bon ton dont les groupements universitaires catholiques ont le secret.

Avis de décès

LABONTE. — A Kiamia, le 2 septembre 1940, est décédé, à l'âge de 52 ans, Joseph-Majorique Labonté, échevin de la ville d'Outremont, époux d'Albertine Pariseau et de deux enfants. Les funérailles auront lieu le 3, à 10 heures, au cimetière de la Côte-des-Neiges, de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BELANGER. — A Montréal, le 2, à 73 ans, Marie Racine, épouse d'Alfred Bélanger.
CAYER. — A Montréal, le 1er, à 66 ans, Mme Jean-Baptiste Cayer, née Adeline Gagnon.
CINQ-MARS. — A Montréal, le 3, Antoinette, fille de feu Michel Cinq-Mars et de feu Marie Chénier.
DAVID. — A Montréal, le 1er, à 35 ans, Raphaële (Antoinette) Bernard, épouse de Napoléon David.
DUPRAS. — A St-Jérôme, le 2, à 71 ans, Wilfrid Dupras, époux de Marie-Anne Labelle.
FORGET. — A Montréal, le 1er, à 56 ans, J.-L. Hermas Forget, époux d'Aurèle Naud.
HERBERT. — A Montréal, le 2, à 38 ans, Marthe Bégar, épouse en 1er nocce de Léo-O. Prigent, en 2es de Jean-Jacques Hébert.
LABONTE. — A Kiamia, le 2, à 52 ans, Joseph-Majorique Labonté, époux d'Albertine Pariseau.
LACOMBE. — A Montréal, le 1er, à 54 ans, Mme veuve Louis-Albin Lacombe, née Rosalia Thomas.
LAVIGNE. — A Montréal, le 2, à 75 ans, Mme veuve Joseph Lavigne, née Sophie Courval.
LEDUC. — A Montréal, le 1er, à 83 ans, Alfred Leduc, époux de Wilhelmine Peladeau.
LEGAULT. — A Ville St-Laurent, le 2, à 51 ans, Armand Legault, époux d'Amélie Gauthier.
LEJEUNE. — A Verdun, le 2, à 55 ans, J.-B. Lejeune, époux de Sylvie Lermieux.
LEPINE. — A Montréal, le 2, à 54 ans, Emilie Leclerc, épouse d'Alphonse Lépine.
LELUC. — A Montréal, le 2, à 66 ans, Hortensia Leduc, épouse de feu Marie Page.
LEMAIR. — A Portneuf, le 31, à 51 ans, Adolphe Lemaire, époux en 1er nocce de Cécile Rochelleau, en 2es, d'Odilia Matte.
ARTIN. — A Montréal, le 2, à 65 ans, Mme Fortunat Martin, née Amanda Dumais.
MORENCY. — A Montréal, le 1er, à 39 ans, Roméo Morency.
NARBONNE. — A Montréal, le 1er, à 85 ans, Mme veuve Napoléon Narbonne, née Rodine Prévoist.
PARENT. — A Montréal, le 1er, à 71 ans, Mme Euclide Parent, née Léa Lapensée.
PELLETIER. — A Montréal, le 30, Mme Albert Pelletier, née Anne Boyer.
PREVOIST. — A Montréal, le 1er, à 74 ans, Mme veuve Bellarmine Prévoist, en 1er nocce, Mme veuve Hortensia Maille, née Marie-Louise Seguin.
SAVARD. — A Montréal, le 1er, à 29 ans, Stanislas Savard, époux de Simonne Cadotte.
SIMARD. — A Montréal, le 2, à 62 ans, Arthur Simard, époux de Marie Tremblay.
THIBAUT. — A Verdun, le 1er, à 38 ans, Omer Thibaut, époux d'Alice Gauthier.
VIEN. — Le 1er, à 92 ans, Georges-Stanislas Vien.

ificat couvrent un volume de six cents pages de texte très compact et il n'y a pas de doute que ses déclarations ultérieures sur le même sujet pendant le reste de son pontificat jusqu'aux suprêmes exhortations qu'il donnait le jour même de sa mort feront la matière d'un volume aussi considérable. Ces nombreux documents pontificaux autour de cette seule idée de l'action catholique, visiblement inspirée au Pape par l'Esprit-Saint, et sous un même pontificat, sont un fait unique dans toute l'histoire de l'Eglise et on ne pourrait trouver quelque chose d'approchant, à un degré moins intense, que dans la prédication des croisades.

Ses éléments de nouveauté

L'action catholique, telle que pensée et voulue par Pie XI, a des éléments de nouveauté qui la distinguent nettement de l'action spirituelle et de l'action sociale (ou temporelle). Elle n'est pas de l'action sociale parce qu'elle est sous l'autorité directe de la hiérarchie (ou pouvoir spirituel) et qu'elle ne travaille pas directement dans le domaine temporel. Elle n'est pas non plus de l'action purement spirituelle parce qu'elle est spécifiquement le travail de la responsabilité des laïques et que certains de ses principaux effets sont d'ordre temporel ou social. L'action catholique est, en quelque sorte, une nouvelle solution au problème de la relation entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel ou, si l'on préfère (selon le mot du Père Ferree) une sorte de pont au-dessus du précipice qui sépare ces deux pouvoirs.

Pie XI définit lui-même l'action catholique: "La participation des laïques à l'apostolat de la hiérarchie". Définition qui montre à la fois et la grandeur du rôle confié aux laïcs et ses limites.

C'est le clergé, plus spécifiquement la hiérarchie, qui a l'autorité nécessaire pour décider si telle ou telle organisation ou institution sociale peut être vraiment reconnue comme une association d'action catholique.

Dans le milieu habituel

Quant à l'organisation de l'action catholique, il est indispensable que chacun travaille dans son milieu naturel ou habituel. Il s'agit donc pour chaque laïque qui veut faire de l'action catholique d'observer d'abord son milieu, de juger sur quelle personne ou quelles personnes il doit d'abord tenter d'exercer son apostolat et enfin d'agir. L'importance de l'organisation salue aux yeux car, selon le vieil adage, c'est l'union qui fait la force. Si certaines grandes associations de franc-maçonnerie ou de doctrines subversives ont tant de puissance ou d'influence, c'est parce qu'elles sont organisées. Les catholiques doivent donc aussi s'organiser s'ils veulent combattre, à armes égales, ces associations.

Présentement, le nazisme et le communisme prétendent vouloir reconstruire le monde. De même, l'Eglise catholique veut reconstruire le monde, mais en se servant d'une saine méthode de révolution, l'action catholique, confiée à l'armée laïque du Christ agissant sous l'autorité de la hiérarchie.

Le rôle des universitaires

C'est sur les universitaires, d'aujourd'hui ou de demain, que l'Eglise compte pour assurer le succès de l'action catholique. Seuls ils ont la préparation requise pour comprendre l'action catholique, pour la mettre dans leur vie et la propager dans leur milieu, en formant eux-mêmes des "cellules" d'action catholique (ou des noyaux, selon l'expression de l'abbé Pelletier). L'action catholique est la responsabilité individuelle de chaque universitaire et si ce dernier veut vraiment faire de l'action catholique, il n'est pas bon qu'il soit à la fois un chef dans une institution ou association d'action sociale (ou temporelle) et chef dans une association d'action catholique.

Etant donné que l'action catholique est spirituelle dans sa nature et temporelle dans ses effets, il pourra se faire qu'un chef d'une association d'action catholique détienne aussi un poste de commandement dans une association d'action spirituelle, mais ce n'est pas souhaitable, car même dans ce cas il y a danger de confusion et de progrès de l'une des associations au détriment de l'autre.

En somme, et pour ce qui concerne les individus qui veulent faire de l'action catholique, de même façon, partagent le même idéal, ont le même désir d'améliorer leur vie chrétienne et celle de leurs semblables par l'action catholique, il y a un noyau d'action catholique de constitué. Ce noyau devra ensuite s'incorporer à une organisation reconnue d'action catholique sous l'autorité de la hiérarchie ou former à son tour d'autres noyaux qui s'organiseront, feront reconnaître leur organisation par l'autorité compétente et la placeront sous l'autorité directe de la hiérarchie.

Ceci résume, au meilleur de notre connaissance, le fond du débat des semaineurs de Saint-Laurent autour de l'action catholique. Sur ces idées principales se sont greffées des débats sur des points de détail, sur des cas particuliers, sur les relations d'aumôniers à étudiants, de contacts personnels entre étudiants, etc.

Quelle date?

Voyez ici:

1940 SEPTEMBRE 1940						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Son importance

L'importance de l'action catholique dans le monde moderne ne saurait être méconnue par ceux qui appartiennent à l'Eglise de Rome puisqu'un Pape, — Sa Sainteté Pie XI — en a fait l'idée dominante de son pontificat. Les déclarations officielles et officieuses faites par Pie XI durant les dix premières années de son pontificat

La J. I. C.

La réunion du Conseil général de la "Jeunesse indépendante catholique" à Montréal

Le Conseil général de la Jeunesse indépendante catholique a eu lieu en fin de semaine à la Palestre Nationale. Aux quelque soixante dirigeants venus de presque tous les centres aumôniers qui ont participé aux délibérations. On remarque entre autres M. le chanoine Tremblay, le nouveau directeur de l'Action catholique à Chicoutimi, qui a suivi avec intérêt la plupart des réunions.

Les séances étaient présidées par M. Roland Vinette, président général. Plusieurs problèmes concernant les jeunes des classes moyennes ont été discutés et des décisions ont été prises. Ainsi, relativement au service militaire, les fédérations jicistes feront le repérage des jicistes qui font de l'entraînement dans les camps, en vue d'une action concertée en faveur des autres jeunes, particulièrement dans les moments de loisirs et en permission. On a fait justement remarquer qu'une telle organisation concerne à la fois tous les mouvements de jeunesse; les délégués de la J.I.C. à la Semaine d'études de l'Union des Jeunes catholiques au Lac Simcoe, MM. Albert Poulin (Sherbrooke) et Markland Smith (Montréal), ont donné chacun un rapport détaillé de la Semaine et ils ont fait part aux jicistes des conclusions de la semaine relative au service militaire. Comme question de fait, une organisation catholique sera bientôt sur pied à Montréal pour promouvoir un service d'entraide spirituelle et matérielle en faveur des jeunes soldats.

Une autre question intéressante discutée au Conseil de la J.I.C., fut celle des relations qui doivent exister entre jeunes gens et jeunes filles du milieu bourgeois: il faut éviter le cloisonnement entre groupes masculins et féminins; si jeunes gens et jeunes filles sont toujours ensemble dans le milieu naturel de vie, pourquoi militants et militantes ne se couleraient-ils pas pour influencer chrétiennement ce milieu? Et un dirigeant d'affirmer: "Les jeunes filles sont les meilleures propagandistes de nos idées". En conséquence, le Conseil ne recommande pas la fusion des mouvements, mais une collaboration plus étroite entre eux. Le Conseil a aussi décidé d'entreprendre certaines activités qui paraissent nécessaires dans le milieu des classes moyennes, par exemple contre l'exploitation des employés de bureaux par certains employeurs, pour l'emploi dans le service civil, pour l'observance du dimanche, pour la préparation prochaine au mariage, etc. Comme on le voit, les jicistes réalisent bien que leur mouvement est au service des jeunes, et qu'ils doivent exercer

Mort de Mme Joseph Thauvette

Mme Joseph Thauvette, femme du docteur Joseph Thauvette, député de Vaudreuil-Soulanges aux Communes, est décédée hier après-midi, à Vaudreuil.

Mme Thauvette, née Legault (Alma), était âgée de 64 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, quatre filles: Mme Philippe Montpetit (Berthe), Mme René Brasseur (Antonia), Soeur Marie-Solange, des révérendes Soeurs de l'Espérance (Anita), et quatre fils: Léonide, surintendant du canal de Soulanges, le Père Léo, des Clercs de St-Viateur; Laurent et Henri.

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 h. 30 (solaire), à l'église paroissiale de Vaudreuil. L'inhumation se fera au cimetière Des Gèdes.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Une allocution du Pape

CITE DU VATICAN, 4 (A.P.) — Le Souverain Pontife a aujourd'hui recommandé à ceux qui ont été élevés dans une atmosphère saturée d'agnosticisme et qui voient maintenant tant d'idéologies et de systèmes s'écrouler autour d'eux, de revenir à la foi et à la doctrine chrétiennes.

Le Pape parlait devant plus de 6.000 membres de l'Action catholique italienne réunis dans trois grandes salles du palais papal. Son discours a été irradié par la radio vaticane.

Sa Sainteté, après avoir exprimé la nécessité de protéger les jeunes contre les dangers graves qui les entourent, s'est adressée spécialement à leurs aînés.

Malheureux sont ceux qui ont été élevés dans des maisons où l'on ne parlait pas de Dieu, a-t-il dit, où l'on entendait mépriser les prêtres et les religieuses, ceux qui sont allés aux ateliers, aux magasins, aux écoles, sans aller à l'église, sans une bonne pensée dans leur cœur.

Les hommes ne peuvent trouver la paix de l'esprit, a ajouté le Pape, ni dans les conquêtes de la science, de l'industrie, ni dans les laboratoires et ateliers, ni dans leur recherche du gain et du plaisir.

Les adultes qui ont grandi et ont été éduqués dans cette atmosphère saturée d'agnosticisme sentent, consciemment ou inconsciemment dans le fond de leurs cœurs, l'angoisse et le cri de l'âme immortelle, cri d'une nostalgie de la doctrine de Jésus-Christ.

Paralyse infantile

Québec, 4 (D.N.C.) — On a constaté douze cas de paralyse infantile au cours de l'été dans les comtés de Kamouraska et de l'Islet. Bien que l'on ait découvert quelques autres cas de poliomyélite dans d'autres régions de la province, le foyer le plus sérieux se trouve dans ces deux circonscriptions provinciales. Au ministère de la Santé on estime que l'éclatement restera limitée, mais on conseille aux parents de rester sur leurs gardes.

HILLS & UNDERWOOD
LONDON
DRY GIN

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA
25 oz. \$2.30 — 40 oz. \$3.50

Cela vous servira

Dites à votre marchand que vous avez vu son annonce dans

LE DEVOIR

Vous serez encore mieux servi, si c'est possible.

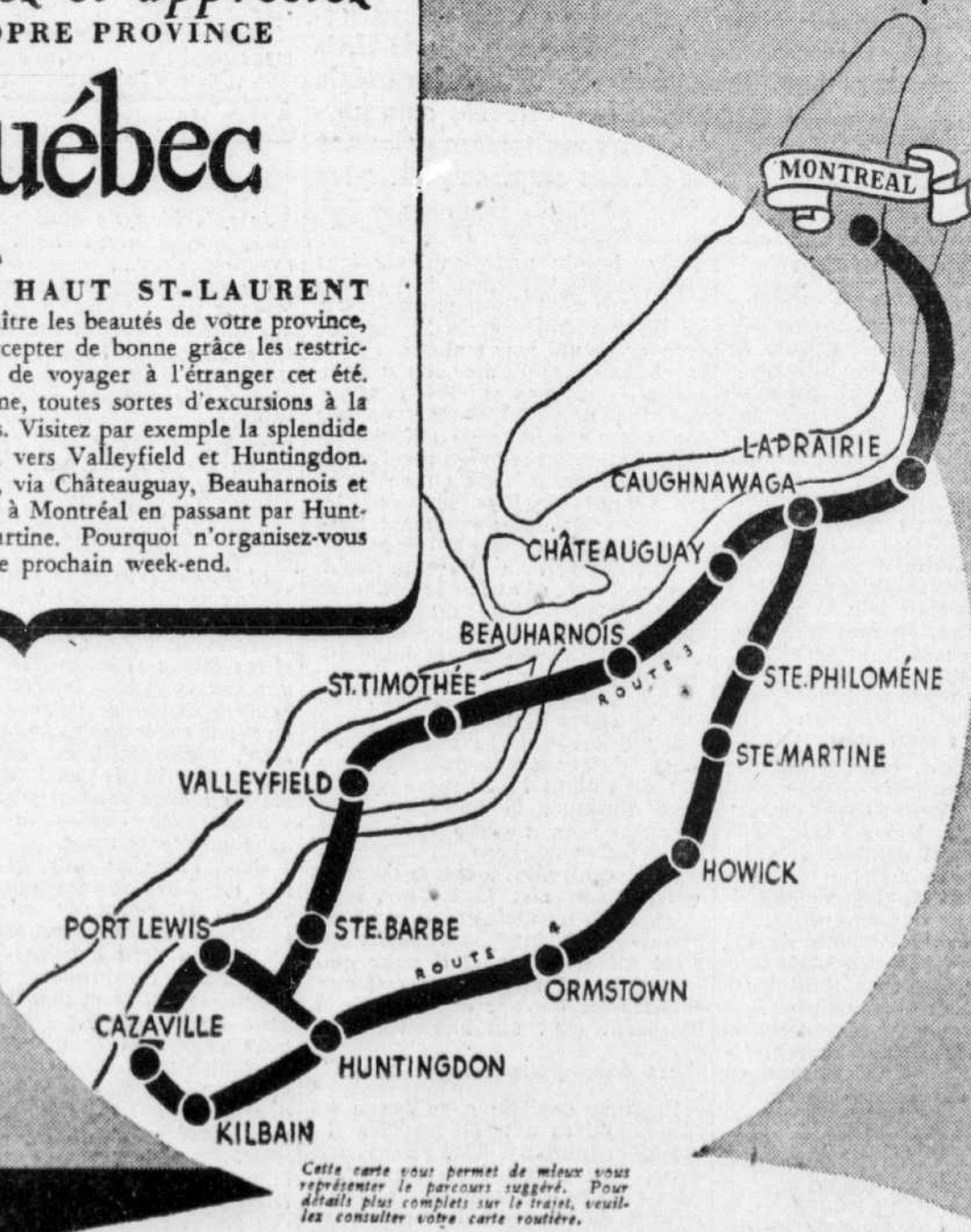
OÙ ALLER ET COMMENT S'Y RENDRE — SUGGESTIONS OFFERTES PAR MOLSON

Cet été, voyez et appréciez VOTRE PROPRE PROVINCE

Québec

A TRAVERS LE HAUT ST-LAURENT

Plus vous apprenez à connaître les beautés de votre province, plus vous êtes disposés à accepter de bonne grâce les restrictions qui vous empêchent de voyager à l'étranger cet été. Vous pouvez faire, ici même, toutes sortes d'excursions à la fois agréables et instructives. Visitez par exemple la splendide région du Haut St-Laurent, vers Valleyfield et Huntingdon. Vous suivez la route No 3, via Châteauguay, Beauharnois et Valleyfield et vous revenez à Montréal en passant par Huntingdon, Howick et Ste-Martine. Pourquoi n'organisez-vous pas ce petit voyage pour le prochain week-end.



Cette carte vous permet de mieux vous représenter les parcours suggérés. Pour détails plus complets sur le travail, veuillez consulter votre carte routière.

Pour vous rafraîchir, où que vous alliez — ne manquez pas de dire:

"POUR MOI TOUJOURS MOLSON"



LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

CALENDRIER

Demain: JEUDI 5 SEPTEMBRE 1940
S. Laurent Justinière, évêque et conf.
Lever du soleil 5 h. 35.
Coucher du soleil 5 h. 31.
Lever de la lune 9 h. 39.
Coucher de la lune 8 h. 32.
Nouvelle lune, le 10, à 11 h. 15 du soir.
Premier quart, le 12, à 2 h. 32m. du soir.
Pleine lune, le 16, à 9 h. 41 m. du matin.
Dernier quart, le 24, à 0h. 47m. du soir.

BEAU ET FRAIS. VENT DU NORD-OUEST

MAXIMUM et MINIMUM
Aujourd'hui maximum 66.
Même date l'an dernier 70.
Minimum aujourd'hui 50.
Même date l'an dernier 64.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.70, midi 29.75.
Chiffres fournis par
Mme L.-P. de Menil, 7631 rue Saint-Denis

Le Canada dépense \$2,000,000 par jour pour la guerre

Le coût d'entraînement d'un pilote est de \$80,000

SAINT-JEAN, N.-B., 4 (C.P.). — Portant la parole, à midi, au déjeuner "d'emprunt de guerre" organisé par le "Canadian Club" local, M. Michaud, ministre canadien des Pêcheries, a révélé que la guerre actuelle coûte des sommes fabuleuses et que le Canada, pour sa part, dépense actuellement, chaque jour, \$2,000,000 et qu'il devra peut-être déboursier encore plus avant que les Alliés gagnent la guerre.

Ainsi, pour l'entraînement complet d'un pilote d'aviation, il en coûte au gouvernement environ \$80,000.

Il reste à la flotte américaine 197 destroyers

WASHINGTON, 4 (A.P.). — La livraison de vieux destroyers américains à la Grande-Bretagne va laisser la flotte américaine avec un total de 197 destroyers. De plus, les États-Unis pourront compter sur 57 autres destroyers actuellement en construction et sur 74 autres qui seront construits ultérieurement en vertu du récent bill de crédits pour l'exécution du vaste programme de défense nationale préconisé par M. Roosevelt.

Des 197 destroyers que la flotte peut utiliser immédiatement, 119 sont d'anciens modèles et 78 construits depuis 1934.

46 des anciens destroyers ont été convertis en mouilleurs de mines, en balayeurs de mines, en transports, en navires anti-aériens, etc.

La valeur courante globale des destroyers livrés à la Grande-Bretagne est fixée par le département américain de la marine à \$85,000,000.

L'Indochine française aurait reçu un ultimatum des Japonais

L'on prévoit de graves bouleversements politiques en Extrême-Orient — Refus de Vichy

Changhai, 4 (A.P.). — Le commandant de la flotte asiatique des États-Unis, l'amiral Thomas G. Hart, est arrivé ici soudainement aujourd'hui à bord du croiseur *Marblehead* au moment où l'on prévoit de graves bouleversements politiques en Extrême-Orient. Tous les observateurs militaires étrangers tournent aujourd'hui les yeux vers l'Indochine française, qui aurait reçu un ultimatum des Japonais, et on croit que l'amiral Hart s'est rendu à Changhai afin de suivre les événements de plus près.

La censure est très sévère en Indochine, mais les rumeurs qui circulent affirment que l'armée japonaise a réclamé le droit de faire passer des troupes japonaises par le territoire indochinois ainsi que le droit de se servir du port de Haiphong comme base d'opérations militaires contre la Chine. Les autorités japonaises à Changhai n'ont pas voulu fournir la moindre indication sur ce qui se passe, mais les observateurs étrangers sont portés à croire que les rumeurs d'ultimatum du Japon à l'Indochine française sont fondées. Un rapport parvenu à Hong-Kong affirme que le général Issaku Nishihara, chef

Le communiqué allemand

Berlin, 4 (A.P.). — Le haut commandement allemand a publié aujourd'hui le communiqué suivant:

«Un sous-marin commandé par le toire allemand, cherchant à atteindre au cours d'une seule opération, six navires marchands ennemis, représentant un total de 51,507 tonnes, dont notamment le croiseur auxiliaire *Dunvegan-Castle*, rapporté précédemment.

«Le 3 septembre, nos avions ont de nouveau raidé les aéroports dans le sud de l'Angleterre. Des hangars et des usines d'assemblage ont été bombardés avec succès, provoquant de nombreux incendies. Pendant les opérations contre l'Angleterre, des combats ont eu lieu où nos avions de chasse ont remporté un vif succès.

«Nos avions de combat ont bombardé au cours de la nuit les ports anglais, des usines d'armements et des aéroports. Des gros incendies ont été allumés à Liverpool, Avonmouth, Portland, Poole, Rochester et Middlesbrough. Nos avions ont continué à miner les ports anglais.

«Des avions britanniques ont pénétré la nuit dernière sur le territoire allemand, cherchant à atteindre la capitale allemande. Seuls quelques avions ennemis ont réussi à survoler Berlin. Aucune bombe n'a été jetée sur la ville ou la région. Des bombes éparpillées ici et là ont été jetées sur la province de Brandebourg ainsi que sur quelques autres endroits de l'Allemagne, ne causant que des dommages négligeables.

«L'ennemi a perdu hier 62 avions, dont 46 ont été descendus au cours de combats aériens, un par l'artillerie anti-aérienne au cours de la nuit, et 15 détruits sur le sol. Dix de nos avions ne sont pas revenus».

Dissolution des clubs

"Rotary" au Japon

Tokyo, 4 (A.P.). — Les représentants de tous les clubs "Rotary" du Japon, de la Corée et du Mandchoukouo, soit 47 en tout, ont voté aujourd'hui la dissolution de cette organisation dans l'empire japonais. Cette décision vient à la suite de la récente agitation, contre l'espionnage, où on avait critiqué les clubs "Rotary", entre autres. Plus d'une douzaine de gros hommes d'affaires japonais furent alors arrêtés et le "Rotary" fut durement attaqué par les éléments nationalistes à cause de ses relations internationales. A peu près tous les "Rotariens" du Japon étaient des Japonais.

Arrestation imminente de Daladier, de Reynaud, de Mandel et de Gamelin

BERLIN, 4. (A.P. par radio) — La radio allemande publie aujourd'hui une nouvelle de Vichy disant que l'arrestation des anciens premiers ministres Daladier et Reynaud et de l'ancien ministre de l'intérieur Georges Mandel et de l'ancien généralissime Gamelin peut avoir lieu d'ici 24 heures, "d'après des renseignements venant de milieux politiques renseignés".

"Il est probable, a dit la nouvelle de radio, que le général Gamelin sera jugé séparément par un tribunal militaire".

"Des centaines de milliers de bombes vont pleuvoir sur l'Angleterre"

(Hitler)

Berlin, 4 (A.P.). — Hitler a ouvert la campagne d'hiver de secours aux pauvres par un message à la nation allemande. Il a demandé au peuple allemand de continuer son effort pour la plus grande œuvre sociale de tous les temps, dit la D. N. B., agence officielle allemande.

Il y a eu une grande réunion au Palais des sports. Goebbels, ministre de la Propagande, a ouvert l'assemblée. Hitler, parlant aux 25,000 ouvriers réunis, a dit que "des centaines de milliers de bombes" vont pleuvoir sur l'Angleterre, en représailles des raids nocturnes anglais sur l'Allemagne. "Pendant trois mois j'ai attendu que les Anglais cessent la nuisance de bombardements nocturnes à l'aveuglette. Maintenant, nous allons répondre pendant des nuits et des nuits".

"Si les Anglais jettent 2,000 ou 3,000 kilogrammes (de bombes), nous en jeterons 150,000, 180,000, ou, 200,000...".

A ce moment, une foule l'applaudit, il n'a pu continuer son énumération progressive.

"S'ils attaquent nos villes, nous raserons les leurs, continue Hitler. Nous mettrons fin à ces pirateries nocturnes. L'heure viendra où l'une de nous deux sautera, et ce ne sera pas l'Allemagne nazie. Quoi qu'il arrive, l'Angleterre tombera. S'ils demandent: "Pourquoi ne vient-il pas?" ma réponse est: "Soyez tranquilles, il viendra certainement".

Hitler avait pris un ton factuel pour son discours. Il a d'abord parlé du général "Révolution" comme le principal allié de l'Angleterre, puis du "général Hiver" et du "général Faim".

"Ils devraient surtout faire maréchal de leur empire le "général Bluff". Contre ces généraux de l'armée britannique, nous avons le "général Action".

Hitler a prétendu qu'il déterminera l'heure pour mettre fin à la guerre, mais ses paroles exactes ont été noyées dans les applaudissements. Les gros de son discours de 50 minutes avait trait au contraste entre le socialisme national allemand et ce qu'il a appelé "la ploutocratie anglaise".

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

«L'Angleterre ne peut continuer son énumération progressive».

Notre second emprunt de guerre

M. Pierre Casgrain, secrétaire d'Etat, et M. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale, sont, à midi, les deux confédérés du "Canadian Club", au Windsor. Ils parleront dans le but de stimuler notre effort de guerre et d'aider à la souscription de notre second emprunt de guerre. Le montant de cet emprunt, le taux d'intérêt, la date d'échéance, etc., seront connus dans quelques jours, peut-être dans quelques heures.

Attaques contre Londres repoussées aujourd'hui

La nuit dernière la "R.A.F." a contre-attaqué, pendant quatre heures, les bases aériennes actives établies dans le Pas-de-Calais par les Nazis.

Londres, 4 (C.P.). — Les aviateurs et les canoniers anglais ont rapidement repoussé aujourd'hui deux attaques allemandes contre Londres pendant que l'on apprendait que la Royal Air Force avait lancé, la nuit dernière, toute une série de contre-attaques qui se sont prolongées pendant quatre heures contre les bases avancées de l'Allemagne en France.

Les attaques entreprises ce matin contre les aéroports des comtés d'Essex et de Kent par deux formations allemandes, dont l'une comptait 40 appareils, ont été repoussées sans que l'on ait eu à subir de dommages ou de pertes de vie, à ce que rapporte le ministère de l'aviation.

Londres a eu une alerte de 29 minutes pendant que se déroulaient ces combats aériens dans l'après-midi. Il y a eu une deuxième alerte de 24 minutes à l'heure du midi. Une troisième formation aérienne allemande a été repoussée en tentant de se diriger vers Londres. Au cours du bref engagement qui s'est déroulé à l'intérieur du sud-est, on a descendu cinq appareils allemands. Un autre avion de chasse allemand avait été descendu pendant les combats précédents.

Les contre-attaques anglaises de la nuit dernière ont été lancées contre les bases aériennes très actives que les Allemands ont établies dans le Pas-de-Calais; c'est ainsi que l'on a bombardé le Touquet, Saint-Omer, Marck, près de Calais, Guines, au sud-est de Calais, et Abbeville.

Au cours de la nuit dernière, les aviateurs allemands ont contourné Londres pour attaquer en masse certaines villes du nord-ouest et du Chenal de Bristol. Ils auraient jeté des bombes explosives et incendiaires, allumés des incendies et endommagé un certain nombre de maisons. Les pertes de vies ne sont pas nombreuses. D'une façon générale, les attaques de la nuit n'ont pas été très considérables quoiqu'il y ait eu une alerte à Londres un peu avant minuit.

Le premier ministre Winston Churchill a continué tranquillement son déjeuner lorsque le train qui le transportait a dû s'arrêter dans une gare de la banlieue parce qu'il se livrait un combat aérien au-dessus de la localité. Le train est reparti après l'alerte.

La route Tadoussac-Baie-Comeau

Québec, 4 (D.N.C.). — Le ministère de la Voirie vient d'accorder à MM. Jos Trudel et Fils, de Saint-Léonard, un contrat pour la construction de 25 milles de route entre la rivière Bersimis et la rivière aux Outardes. La machine est déjà rendue sur les lieux. Lorsque les travaux seront terminés, il ne restera plus qu'un tronçon de quelques milles à compléter pour relier complètement la Baie Comeau à Tadoussac. Les autos peuvent déjà circuler jusqu'à 15 milles au delà du village de Portneuf. On trouve ensuite un chemin non terminé, sur une distance de 60 milles et une route carrossable qui va de la rivière aux Outardes à la Baie Comeau. La construction de la route de la Baie Comeau présente des difficultés considérables, vu la nature du terrain et les nombreuses baies qui découpent la côte.

Deux condamnations pour défaut d'enregistrement

Deux personnes, une demoiselle Brien et un nommé Blouin, comparaissent ce matin en Cour de police pour répondre à l'accusation de ne s'être pas inscrits comme le veut la loi de l'enregistrement national. Pour avoir allégué qu'elle ne pouvait pas trouver son certificat d'enregistrement, le magistrat Monet a condamné Mlle Brien à une amende de \$25 et aux frais de la cause ou, à défaut, à deux mois de prison. Le même magistrat a condamné Blouin, qui a reconnu sa culpabilité, à une amende de \$10, et aux frais, ou à huit jours de prison.

Soumissions pour travaux de voirie

Québec, 4 (D.N.C.). — Des soumissions demandées il y a quelques temps pour des travaux de voirie, en divers endroits de la province, sont rapportables le 6 septembre prochain, c'est-à-dire vendredi. Il ne s'agit pas de travaux très importants, puisque leur coût total peut s'élever à environ \$50,000.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Un conseiller commercial refuse d'obéir à Pétain

New-York, 4. — Maurice Garreau-Dombasle, conseiller commercial depuis treize ans à l'ambassade française de Washington, a refusé hier d'obéir à l'ordre du maréchal Pétain de rentrer en France. M. Garreau-Dombasle a annoncé qu'il avait démissionné de son poste.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Nouvelle bombe incendiaire

Londres, 4 (C.P.). — Les Nazis emploient apparemment une nouvelle bombe incendiaire. Dans le cratère formé par l'explosion d'une bombe on a trouvé une barrique de cinq gallons d'huile. A l'intérieur de ladite barrique était une bombe incendiaire qui, en éclatant, a projeté l'huile en feu dans toutes les directions. Il n'y a eu aucun dommage.

\$2,500,000 par jour

VICHY, France, 4. — On estime à \$2,500,000 par jour le coût d'occupation de l'armée allemande d'occupation en France. La France doit en supporter les frais. A ce rythme, l'occupation a coûté à date environ \$150 millions aux Français et coûtera presque le milliard pour une année complète.

Circulation fermée en France

Chancy, frontière franco-suisse, 4 (A.P.). — On a appris que la frontière entre les zones occupées et non occupées de France avait été fermée à toute circulation, ce matin. Jusqu'ici les postes et télégrammes avaient été détenus, mais les voyageurs pouvaient passer.

Opinions italiennes

Rome, 4 (A.P.). — Le publiciste fasciste Virginio Gayda déclare que l'échange de bases pour des contre-torpilleurs constitue "l'un des aspects les plus typiques de la banqueroute et de la liquidation de l'Empire britannique". Les pertes de la Grande-Bretagne doivent être colossales, dit-il, si elle éprouve un besoin tellement urgent de 50 navires de guerre américains qu'elle croit devoir les acquérir au prix de lambeaux de territoire et de prestige impériaux. Il ajoute que cet accord engage les États-Unis encore plus dangereusement dans la guerre européenne.

Chalutier coulé

Londres, 4 (C.P.). — Un communiqué de l'Amirauté annonce aujourd'hui que le chalutier balayeur de mines *Royal* a été coulé par une mine ennemie.

Galanterie salvatrice

Londres, 4 (C.P.). — John Patrick Curtin, 24 ans, accusé de s'être approché de la duchesse de Kent, dans l'intention de faire un mauvais coup, a été libéré lorsque le prévenu a déclaré: "Je voulais simplement voir ce qu'est une belle femme..."

Le point d'interrogation

(Par M. l'abbé V. Germain) Explication du mystère de la transmission de la vie, renseignements d'une mère chrétienne à sa fille de dix-huit ans. "Guide de tout repos... Allie la délicatesse à la franchise, l'information sérieuse à la réserve de l'expression... Propose et stimule l'éducation chrétienne de la pureté." (Heure catholique de Montréal, 24 décembre 1939.)

Mort du Dr L.-P. Savoie, à Québec

Québec, 4 (D.N.C.). — Le Dr L.-P. Savoie, officier médical du ministère de la Santé, est décédé hier soir à l'âge de 41 ans. Le Dr Savoie sortait de l'ascenseur du Château St-Louis, où il demeurait avec sa famille, lorsqu'il fut foudroyé par une syncope. On appela en hâte un médecin et un prêtre du monastère de Saint-Dominique, mais déjà la mort avait fait son œuvre.

En Roumanie

Bucarest, 4 (A.P.). — Le roi Carol, qui se trouve pratiquement barricadé dans son palais à la suite d'une tentative d'assassinat, s'est tourné aujourd'hui du côté du plus énergique de tous les chefs militaires roumains, le général Ion Antonescu, pour essayer de sauver son pays de l'anarchie et d'un démembrement total à craindre. Le roi Carol a accepté la démission du premier ministre Ion Gîrtoiu et de son cabinet et appelé le général Antonescu à former un nouveau gouvernement qui constituerait une sorte de dictature militaire.

Le roi Carol essaie de sauver son pays de l'anarchie et d'un démembrement total

De nombreux soldats et même des marins ont monté aujourd'hui la garde dans la capitale et l'on a pris les mesures les plus sévères pour empêcher que ce soit d'approcher du palais royal.

Barricadé dans son palais par suite d'une tentative d'assassinat — Complot de la Garde de fer — Changement de gouvernement

Le danger que court actuellement la Roumanie, c'est que la Hongrie profite de la situation confuse où se trouve le pays pour occuper toute la Transylvanie au lieu de se contenter de la partie nord qui lui a été attribuée. Des centaines de mille soldats hongrois sont actuellement massés le long de la frontière en prévision de l'occupation du nord de la Transylvanie qui doit commencer demain. La Russie occupe également une partie de la situation pour s'agrandir à la frontière nord.

La Hongrie et la Russie pourraient profiter de la situation

Londres, 4 (C.P.). — Une dépêche de Bucarest à l'agence Reuters affirme que les sirènes ont sonné l'alerte aux avions sans aucune raison apparente dans la capitale roumaine à 1 h. 30 la nuit dernière.

La route Tadoussac-Baie-Comeau

Québec, 4 (D.N.C.). — Le ministère de la Voirie vient d'accorder à MM. Jos Trudel et Fils, de Saint-Léonard, un contrat pour la construction de 25 milles de route entre la rivière Bersimis et la rivière aux Outardes. La machine est déjà rendue sur les lieux. Lorsque les travaux seront terminés, il ne restera plus qu'un tronçon de quelques milles à compléter pour relier complètement la Baie Comeau à Tadoussac. Les autos peuvent déjà circuler jusqu'à 15 milles au delà du village de Portneuf. On trouve ensuite un chemin non terminé, sur une distance de 60 milles et une route carrossable qui va de la rivière aux Outardes à la Baie Comeau. La construction de la route de la Baie Comeau présente des difficultés considérables, vu la nature du terrain et les nombreuses baies qui découpent la côte.

Deux condamnations pour défaut d'enregistrement

Deux personnes, une demoiselle Brien et un nommé Blouin, comparaissent ce matin en Cour de police pour répondre à l'accusation de ne s'être pas inscrits comme le veut la loi de l'enregistrement national. Pour avoir allégué qu'elle ne pouvait pas trouver son certificat d'enregistrement, le magistrat Monet a condamné Mlle Brien à une amende de \$25 et aux frais de la cause ou, à défaut, à deux mois de prison. Le même magistrat a condamné Blouin, qui a reconnu sa culpabilité, à une amende de \$10, et aux frais, ou à huit jours de prison.

Soumissions pour travaux de voirie

Québec, 4 (D.N.C.). — Des soumissions demandées il y a quelques temps pour des travaux de voirie, en divers endroits de la province, sont rapportables le 6 septembre prochain, c'est-à-dire vendredi. Il ne s'agit pas de travaux très importants, puisque leur coût total peut s'élever à environ \$50,000.

Un conseiller commercial refuse d'obéir à Pétain

New-York, 4. — Maurice Garreau-Dombasle, conseiller commercial depuis treize ans à l'ambassade française de Washington, a refusé hier d'obéir à l'ordre du maréchal Pétain de rentrer en France. M. Garreau-Dombasle a annoncé qu'il avait démissionné de son poste.

Nouvelle bombe incendiaire

Londres, 4 (C.P.). — Les Nazis emploient apparemment une nouvelle bombe incendiaire. Dans le cratère formé par l'explosion d'une bombe on a trouvé une barrique de cinq gallons d'huile. A l'intérieur de ladite barrique était une bombe incendiaire qui, en éclatant, a projeté l'huile en feu dans toutes les directions. Il n'y a eu aucun dommage.

\$2,500,000 par jour

VICHY, France, 4. — On estime à \$2,500,000 par jour le coût d'occupation de l'armée allemande d'occupation en France. La France doit en supporter les frais. A ce rythme, l'occupation a coûté à date environ \$150 millions aux Français et coûtera presque le milliard pour une année complète.

Circulation fermée en France

Chancy, frontière franco-suisse, 4 (A.P.). — On a appris que la frontière entre les zones occupées et non occupées de France avait été fermée à toute circulation, ce matin. Jusqu'ici les postes et télégrammes avaient été détenus, mais les voyageurs pouvaient passer.

Opinions italiennes

Rome, 4 (A.P.). — Le publiciste fasciste Virginio Gayda déclare que l'échange de bases pour des contre-torpilleurs constitue "l'un des aspects les plus typiques de la banqueroute et de la liquidation de l'Empire britannique". Les pertes de la Grande-Bretagne doivent être colossales, dit-il, si elle éprouve un besoin tellement urgent de 50 navires de guerre américains qu'elle croit devoir les acquérir au prix de lambeaux de territoire et de prestige impériaux. Il ajoute que cet accord engage les États-Unis encore plus dangereusement dans la guerre européenne.

Chalutier coulé

Londres, 4 (C.P.). — Un communiqué de l'Amirauté annonce aujourd'hui que le chalutier balayeur de mines *Royal* a été coulé par une mine ennemie.

Galanterie salvatrice

Londres, 4 (C.P.). — John Patrick Curtin, 24 ans, accusé de s'être approché de la duchesse de Kent, dans l'intention de faire un mauvais coup, a été libéré lorsque le prévenu a déclaré: "Je voulais simplement voir ce qu'est une belle femme..."

Le point d'interrogation

(Par M. l'abbé V. Germain) Explication du mystère de la transmission de la vie, renseignements d'une mère chrétienne à sa fille de dix-huit ans. "Guide de tout repos... Allie la délicatesse à la franchise, l'information sérieuse à la réserve de l'expression... Propose et stimule l'éducation chrétienne de la pureté." (Heure catholique de Montréal, 24 décembre 1939.)



Directrice : Germaine BERNIER

L'artisanat

Souvenirs d'Europe

L'art est de l'intelligence mise dans une matière.
Dom Paul Bellot, O.S.B.

Dans le cabinet de travail tout éclairé du soleil qui illumine des monceaux de livres et de journaux, M. René Benjamin m'accueille avec une condescendance chaleureuse. L'illustrateur veut que je lui parle du Canada. Je ne sais pas trouver les mots qui voudraient glorifier ce que nous avons de meilleur, ce qu'il nous reste de français. Il feuillette *Paysana*, frole la couverture qu'il aime pour son illusion de toile rustique. Il faut bien que je parle de chez nous, de notre lin, de notre toile du pays, de nos tissés ronds. Mon hôte s'enthousiasme. Il me parle des Tournageux et de leur pays de Touraine où il vient sa femme et où la famille passe l'été.

"Nos artisans de France", me dit-il, "personne ne les connaît mieux que moi, mon ami Paul Rodier."

Et quand je quitte ce génie de la pensée française, j'apporte une lettre d'amitié, qu'en me parlant d'artisanat un grand écrivain parisien vient de signer pour que je connaisse mieux les tisserands de France. Quelques jours plus tard, au cœur de Paris, je cherche la rue des Moulins. Ce n'est pas un grand boulevard. Il n'est pas besoin de vitrines luxueusement appelées ni de réclame tapageuse. Chez les Rodier, c'est pour le commerce seulement et les spécialistes de la haute couture. De tous les pays du monde, on vient y chercher les dernières créations du génie français et les réalisations des tisserands de métier, pour habiller les grandes dames ou pour réussir les décors les plus somptueux.

Dans son bureau, où le bois le plus riche des forêts de France a été façonné par un ébéniste parisien, où dans du verre de Lalique baissent des glaçons de grande beauté, M. Paul Rodier se fait accueillant. Sous ses cheveux de neige, il garde des yeux clairs d'une vivacité lumineuse, et il a un enthousiasme extraordinaire pour glorifier le labeur des ouvriers qui font la gloire de la maison. Comme entraîneur en matière, il insiste: "Surtout, ne parlez pas de moi, mais de nous. Avec mon père, il y a des frères qui ont commencé avec lui. Aujourd'hui, nous, les fils cousins, nous continuons pour que nos enfants continuent."

Comprenez bien que nous n'avons aucune usine proprement dite. Tous nos tissus sont faits à domicile. Dans les années de grande prospérité, il y eut jusqu'à 471 familles, à Bohain et dans les villages environnants, qui fabriquaient chez eux des tissus pour notre maison. A Paris, nos artistes créent les modèles que nous faisons exécuter en province

par des tisserands dont quelques-uns travaillent, chacun chez soi, de génération en génération. Nous connaissons les talents spéciaux de nos tisserands et nous faisons tout ce que nous pouvons pour que se conserve dans chaque famille la piété de l'ouvrage bien fait."

Artisanat dirigé.
Production contrôlée.
Qualité maintenue.
Piété de l'ouvrage bien fait.
Voilà bien la vraie formule de l'artisanat.

Et je comprends qu'un travail consciencieux d'ouvriers pour qui "l'honneur de la famille et l'honneur de l'atelier est le même honneur" puisse avoir porté partout la gloire des tissés de France.

Il y a les lins fins qui retiennent d'abord mon attention. Pour nappes de grand goût, robes de luxe, ou peut-être pour des draperies. Il y a justement encore dans ma mémoire les décors des plus belles salles du paquebot *Normandie*: draperies de lin "Manvill de Rodier", toile rustique faite à la main de lin entièrement file à la main.

Dans les lainages, la gamme est infinie. Les fils d'or, d'argent se mêlent aux plus soyeux poils de chameau. Toutes les fibres animales, végétales ou synthétiques sont métamorphosées par le génie français et les mains laborieuses des tisserands de France.

Il y a un an que j'ai vu cela et j'y pense toujours. Je reviens ensuite ce village de Bretagne, où dans chaque maison de ce bourg d'Izel, au sauvage pays des Côtes-du-Nord, on n'entend que le battant du métier qui tisse la fissure du lin blond sur la chaîne pareille. Il y a la "maisonnière" où se préparent les modèles par le goût et l'habileté du directeur, cheville ouvrière active. Belle formule de l'artisanat dirigé qui s'élabore sans tapage et sans grande publicité.

Les femmes filent, emplit les navettes, les hommes tissent. Le métier à tisser fait partie de la maison comme l'âtre qui garde le feu.

La France ne mourra pas: elle a ses artisans.

ESPOIR

Paysana née sous le signe de la toile du pays, porte en elle un grand rêve: toujours les fils de lin croisent les fils de lin. Et les armoires s'emplissent de toiles de plus en plus belles, de plus en plus soyeuses, parce que la filasse blonde va entrer dans toutes nos maisons et que, sur le pas des portes, les fermières vont reprendre le rouet: c'est leur effort de guerre... Chacun doit travailler dans le sens de sa profession.

Françoise GAUDET-SMET
(Paysana)

La maison joyeuse

Il ne faut souvent qu'un peu d'ingéniosité et de bon goût pour arranger une maison de telle sorte qu'elle respire le confort et la joie. Sachons utiliser, tout d'abord, ce que nous avons. Nombreuses sont celles d'entre vous qui possèdent quelques meubles empire. S'ils ne sont pas trop chargés, s'ils ont une ligne assez dégagée, ils peuvent, dans un décor moderne, faire un bel effet.

Commencez par faire peindre ou par peindre vous-même murs et boiseries en vert mat. Que vos murs soient recouverts d'un papier d'un vert légèrement plus soutenu ou inversement.

Vos chaises sont usées et vous pouvez les recouvrir d'un beau satin mat uni, d'un éclatant bouton d'or.

A la fenêtre, n'hésitez pas à mettre des rideaux tendant vers le Directoire: rayé rouge sur fond blanc.

Sur le sol, jetez un tapis dont la dominante soit le rouge. Ayez un lustre en bronze vert. Sur la cheminée, deux flambeaux encadreront une vasque remplie de fleurs.

Des toiles, même modernes, feront au mur un effet charmant. Encadrez-les d'une baguette blanche.

De la jolie porcelaine sur le buffet. Quelques livres reliés dans les tons gris vert. Et vous aurez un ensemble plein d'harmonie où vous vivrez avec plaisir.

Dans une chambre d'enfants ou de jeune fille, dans une chambre de follette ou une chambre d'amis, vous avez des meubles de bois peint qui ne sont pas bien jolis. Achetez donc quelques jolis pochoirs représentant un bouquet de fleurs ou une caravelle ou un décor champêtre et reproduisez-les sur ces meubles dans un ton plus soutenu ou qui s'harmonise.

Par exemple, sur une armoire bleu pâle, faites ressortir des roses en un ton rose assez doux. Sur le panneau d'un lit blanc, faites danser une caravelle bleu marine ou de plusieurs tons de bleu.

Sur les tiroirs d'une commode jaune, semez des narcisses blancs. Il faut que partout où votre goût a ajouté quelque chose, il y ait un peu de vous-même qui sourit.

A Saint-Antoine-sur-Richelieu

Le 25 courant s'ouvrait à Saint-Antoine-sur-Richelieu un triduum de prières à l'occasion de la visite annuelle du Commissaire régional de la Fraternité du Tiers-Ordre Franciscain, le R. P. Léon-Pascal Leblanc.

Tous les membres, unis par la foi et la piété, furent ponctuels aux exercices de l'ordination et la clôture du triduum a réuni une très nombreuse assistance.

A l'Institut des Soeurs de Saint-Paul

Dimanche dernier, 25 août 1940, a eu lieu dans la chapelle des Soeurs de Saint-Paul de Chartres, à Sainte-Anne-des-Monts, une très belle cérémonie de profession religieuse.

C'était donc grand jour de fête dans la petite paroisse sise aux bords du golfe, puisque la journée, qui devait être marquée par la bénédiction solennelle de l'édifice reconstruit après le désastreux incendie de 1938, débute par cette touchante cérémonie où de jeunes religieuses, hier encore nos filles ou nos soeurs, se consacraient à Dieu comme des temples vivants, tout dédiés à sa gloire et à son service. Elles étaient 22 qui, dans la joie de leur cœur, prononçaient pour la première fois ou renouvaient leurs engagements sacrés, les liant au Dieu des Vierges. Une assistance recueillie et nombreuse de parents et d'amis emplissait la pieuse chapelle. La cérémonie de profession religieuse fut présidée par Son Excellence Monseigneur F.-X. Ross, le dévoué et tout apostolique évêque de Gaspé, que les Soeurs de Saint-Paul vénéraient comme leur protecteur et leur père.

Au chœur, assistant Son Excellence, on remarquait: M. l'abbé J. Chénard, curé de Sainte-Anne-des-Monts, le R. P. Masson, O.P., aumônier de la Communauté; M. l'abbé Crousseau, professeur au Séminaire de Rimouski. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R. P. Goyer, S.S.S., prédicateur de la retraite.

La magnifique décoration de la chapelle, les chants exécutés de la façon la plus pieuse, tout contribua à donner à cette touchante fête une impression de paix et de repos, une consolation que peuvent seuls faire éprouver, en ces heures d'angoisse générale les cérémonies de notre sainte religion.

La divine Providence réservait d'autres grâces de choix pour ce beau jour. Dans l'après-midi Son Excellence Révérendissime Mgr le Délégué Apostolique, qui avait officieusement la bénédiction de l'église paroissiale, vint rendre visite aux religieuses de Saint-Paul; il était accompagné de M. le curé Chénard, du R. P. Goyer et du R. P. Masson. Il adressa à la Communauté une allocution toute remplie de paternelle bonté, et après avoir prodigué ses religieux conseils et ses encouragements il donna la bénédiction au nom du Souverain Pontife.

Notons que les Soeurs de Saint-Paul avaient déjà eu le grand privilège et l'honneur de recevoir celui qui représente si dignement le Père commun de tous les fidèles. Quelques jours auparavant, Son Excellence Mgr le Délégué Apostolique, se rendant à Gaspé, s'était arrêté en une courte visite à Sainte-Anne-des-Monts et, après avoir adressé la parole aux religieuses alors en retraite, il les avait bénies.

Les Soeurs de Saint-Paul n'étaient d'ailleurs pas des inconnues pour Son Excellence Monseigneur le Délégué, qui avait déjà rencontré les dévouées missionnaires à Hong-Kong, dans une de leurs plus belles oeuvres d'Extrême-Orient.

Le ménage pratique

Vous donnerez une teinte ocre à la dentelle blanche en la trempant soit dans une infusion de thé chaude, soit dans du café. Après l'avoir trempée, pressez-la et épinglez-la bien à plat pour la faire sécher.

Vous rendrez l'éclat du neuf à des bijoux d'or ou d'argent en les trempant dans de l'eau savonneuse additionnée de bicarbonate de soude et frottée avec une brosse douce. On les rince à l'eau claire et on les met sécher dans du son ou de la sciure de bois.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

C'est le moment...

Vos appareils de chauffage

C'est le moment de les faire vérifier, sinon vous risqueriez de découvrir des réparations à faire au moment de les mettre en service et cela pourrait vous gêner beaucoup.

Comptez vos pots de confiture

S'il vous en manque un peu pour l'hiver, vous pourrez encore faire de bonnes gelées de pommes ou de coings.

Surveillez la ponte de vos poules

Les bêtes qui cessent de pondre maintenant ne pondront plus avant le printemps prochain. Si vous ne tenez pas à les garder, mieux vaut les sacrifier maintenant que de les nourrir inutilement pendant l'hiver.

Sortez vos lainages d'hiver de la naphaline

Vous n'en avez pas besoin tout de suite? mais êtes-vous sûrs qu'aucune réparation ne s'impose et qu'il ne faille aérer un peu ces relents pour n'en pas souffrir un peu plus tard?

Surtout, faites un plan pour votre année

Rappelez-vous ce qui, l'hiver dernier, ne vous a pas donné satisfaction pour y mettre bon ordre en prévoyant votre hiver. Tel fournisseur n'a pas donné satisfaction, un changement ou une mise au point s'imposent. Tel enfant a trop vécu avec les grandes personnes, il faudra organiser autrement son emploi du temps. Monsieur n'était jamais à l'heure aux repas, peut-être faudrait-il changer les heures. Il y a un peu de coulage dans le ménage, peut-être faudrait-il adopter un autre mode d'approvisionnement. Etc.

Telles mesures qui vœraient soit la bonne, soit un des membres de la famille, prises à un autre moment, passent très bien en cette période où l'on organise l'année. C'est donc une bonne occasion de faire son profit des erreurs passées.

Faites un choix dans vos relations

On peut aussi, sans froisser personne, créer dès le début de l'année scolaire un empêchement à certaines relations, ou au contraire se ménager l'occasion d'en entretenir d'autres.

On peut mettre la leçon de piano juste au moment où l'on avait l'habitude de rencontrer les X... et, au contraire, essayer de prendre le même cours de gymnastique que les Y... avec qui l'on sympathise davantage.

Rien qu'un changement de place

Avez-vous pensé qu'en mettant la T. S. F. dans telle pièce plutôt que dans telle autre vous changiez complètement les habitudes de la famille? La place du téléphone, celle du piano, peuvent avoir des influences analogues.

Pour les jeunes filles et pour nous-mêmes, l'emplacement de la machine à coudre peut modifier le centre de vos occupations, comme aussi l'installation d'une nouvelle prise de courant pour le fer électrique... Pensez-y.

Petits drames

Il y a avec les enfants assez de raisons de gronder pour qu'on n'en crée pas de nouvelles. Si Philippe a une timbale qui se renverse facilement, remplacez-la par un verre; et si votre saucière a une tendance à se renverser, écartez-la sans pitié.

Cela ne suffira peut-être pas à éviter tous les orages, mais cela en diminuera certainement le nombre.

Saviez-vous cela ?

L'île Wrangel. — Portée sur la carte comme "terre inconnue" par le lieutenant F. P. de Wrangel, en 1823, cette île se trouve dans l'océan Arctique. Au moment de la révolution bolchevique, elle faillit devenir américaine; mais un bris-glacier soviétique, le *Krasny Oktiabr*, vint y hisser le drapeau de l'U. R. S. S. en 1924. En 1926, on y débarqua cinquante Esquimaux et deux familles russes. L'île possède actuellement une station de T. S. F., quatre maisons de bois, des hangars, des bains, etc.

La route de "Quarante-sous." — Qui ne connaît la route de "Quarante-sous" qui va de Saint-Germain à Mantes? Mais pourquoi portet-elle ce nom bizarre? Les guides expliquent que les chômeurs embauchés en 1848 par les Ateliers nationaux pour sa construction

touchaient un salaire quarante sous.

En réalité la route, une des plus anciennes de France, ne fut pas construite en 1848 mais en 1777. Quelques érudits proposent une autre explication. La route de Quarante-sous était appelée, avant la Révolution, "route basse de Normandie", d'où, peut-être, "route de par-dessous" par opposition à la "route de par en haut" qui désignait la route de Rouen par Pontoise. Par corruption, "par en-dessous" serait devenu "quarante-sous".

Tintamarre. — Ce mot vient, d'après Pasquier, de *tinte la marre* et désignait à l'origine un avertissement que se donnaient autrefois les vigneron du Berry en tintant avec une pierre sur leur marre, c'est-à-dire sur leur noyau, pour marquer la fin de leur travail. Puis, par assimilation on a appelé tintamarre tout bruit discordant.

Le coup de l'étrier. — Boire le coup de l'étrier, c'est boire la dernière coupe avant le départ. La locution remonte au temps où l'on voyageait à cheval. Lorsque nos ancêtres, après avoir séjourné dans une auberge, s'apprétaient à repartir, l'hôtelier tenait l'étrier pour les aider à se mettre en selle, et ensuite leur offrait un verre de vin en signe d'adieu. C'est ce vin que l'on appelait le *vin de l'étrier* ou *coupe de l'étrier*, devenue par corruption *coupe de l'étrier*. Le peintre Meissonnier dans une toile agréable a retracé une de ces scènes anciennes.

Les activités féminines

Retraites chez les Franciscaines

La retraite prêchée par le R. P. Leblanc, religieux de St Croix, chez les Franciscaines Mises de Marie, rue Laurier est, 82, Dollard 8026, commencera vendredi soir le 6 septembre pour se terminer dimanche soir le 8. Toutes les jeunes filles qui désirent suivre cette retraite sont priées de se faire inscrire au plus tôt.

Les bonnes recettes

PATE DE FOIE GRAS DE STRASBOURG

Faites une bonne pâte feuilletée: préparez une farce avec une livre de veau, une demi-côtelette de porc, des truffes, le tout haché très fin; assaisonnez-le avec sel, poivre, épices, deux cuillères de moutarde, une cuillère d'huile d'olive. Etalez votre pâte comme si c'était pour faire des nouilles, mais deux fois plus épaisse. Mettez une couche de cette farce, puis du foie gras en tranches longues que l'on pique de truffes et que l'on recouvre avec de la farce. Vous ferez bien avec cette farce et vous pliez votre pâte en long, vous l'enveloppez ensuite d'une seconde couche de pâte très mince, vous fermez votre couvercle et formez au milieu une petite cheminée où deux, suivant la grandeur du pâté. Quand celui-ci est sorti du four et qu'il est encore très chaud, vous versez dans la cheminée de la gelée qui se refroidit avec la pâte.

LA "WAFELPASTETA"

Prenez trois quarts de beurre frais, seize jaunes d'œufs, seize cuillères de farine et seize cuillères de crème aigre. Vous travaillez bien votre beurre, puis vous y mettez un œuf, une cuillère de farine, une cuillère de crème et ainsi de suite en travaillant toujours votre pâte. Beurrez un moule avec du beurre fondu; saupoudrez de chapelure; mettez-y votre pâte; cuisez pendant une heure et demie au four pas trop chaud. Quand elle est cuite, vous la retirez du four; vous en coupez le haut pour la couvrir; vous creusez avec un couteau la pâte du moule. Ce que vous retirez, peut se couper en petits dés et servir pour un potage. Remplissez la timbale de foie gras rôti et truffé, coupé en escalopes avec sauce financière, quenelles, morilles ou champignons.

LA CREME AUX MACARONS

Faites une crème à la vanille, comme d'habitude; puis, battez en neige très ferme les blancs d'œufs. Incorporez dans cette neige autant de macarons, émiettés finement, que de blancs d'œufs, plus deux. Caramélisez un moule; versez-y cet appareil. Faites cuire au bain-marie pendant une heure et demie environ. Démoulez sur la crème vanille, mettez au frais. Il faut compter un blanc par personne.

"Le Saint Baptême"

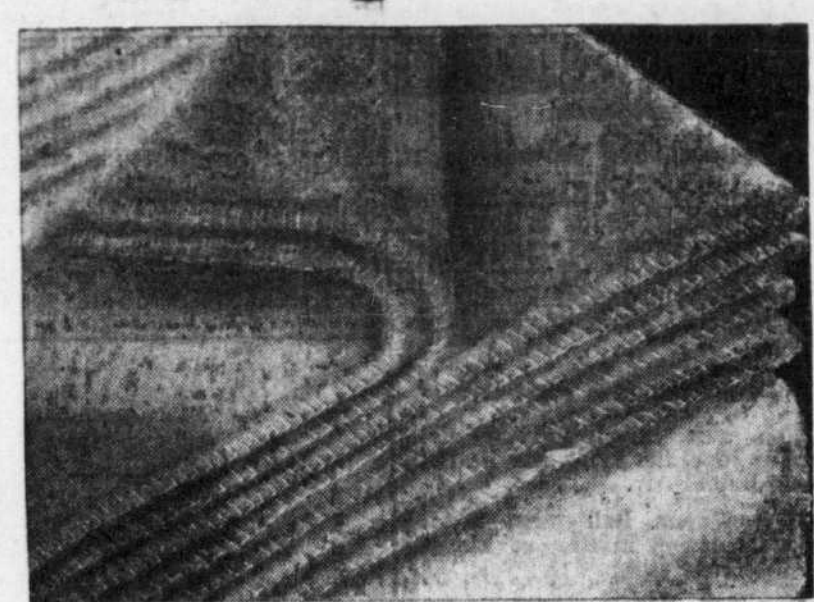
LE SAINT BAPTEME, grâce baptismale, instructions d'avant à la basilique de Québec, par Son Eminence le cardinal Villeneuve. Brochure de 72 pages, au comptoir ou par la poste... 25c

LE SAINT BAPTEME — Éléments sacramentels, instructions du Carême 1940 à la basilique de Québec, par Son Eminence le cardinal Villeneuve. Brochure de 100 pages, au comptoir ou par la poste... 45c

SERVICE D'IMPRIMERIE DU "DEVOIR" 430, Notre-Dame est, Montréal

E A T O N

Vente de septembre de linge de lit



Couvertures blanches tout laine

Ces couvertures sont offertes à si grande économie que vous seriez sage d'acheter tout ce dont vous pourriez avoir besoin. Belle laine douce et soyeuse, environ 7 1/2 pieds de long! Bordures graduées en rose, bleu ou vert. Prix de la Vente de septembre

Environ 64" x 90" — 9.95 la paire
Environ 72" x 90" — 10.95 la paire

T. EATON & Co
DE MONTREAL

Conseils pratiques

Quand vous faites bouillir du lait, si le feu est un peu vif, il s'attache

celle-ci, ensuite, exige un peu plus de temps et de peine pour être nettoyée. Il existe cependant un moyen pratique pour éviter cet inconvénient. Il suffit de mettre un ou deux morceaux de sucre dans le fond de la casserole avant de verser le lait.

Les fers à repasser doivent toujours être très propres.

Lorsqu'ils sont crasseux, on peut les laver à l'eau de soude chaude, au moyen d'une brosse. S'ils sont rouillés, on les nettoie en les passant sur du sel fin ou du papier de verre. Si l'on ne s'en sert que rarement, on peut, pour les préserver de la rouille, les envelopper d'un chiffon légèrement huilé. On facilite le glissement du fer en le passant sur un morceau de cire enveloppé dans un linge, essuyer ensuite avec un chiffon propre.

Pour nettoyer des objets en étain, commencer par les dégraisser

à l'essence de térébenthine, puis les laver dans une eau très savonneuse et les sécher avec un linge de toile. Finalement, leur donner le brillant avec le produit qui sert pour l'argenterie.

Lavage des cretonnes.

Pour que la cretonne unie ne déteigne pas sur la cretonne imprimée, il faut laver le tissu à l'eau froide et surtout prendre des précautions pour le séchage. Commencer par pres-

ser le tissu uni dans une serviette afin qu'elle absorbe le plus d'eau possible, puis faire sécher le tissu à plat au lieu de le suspendre; l'eau que contient le tissu uni ne risquera pas ainsi de s'écouler sur la cretonne imprimée.

Pour nettoyer les cols de vêtements, mettez une cuillerée à café d'ammoniaque dans un verre d'eau. Trempez-y un chiffon propre, frottez le col. Enlevez la mousse qui se forme avec un couteau à papier en bois, en appuyant bien pour faire sortir l'humidité. Recommencez plusieurs fois, puis passez un linge trempé d'eau pure.

Gravures piquées de jaune. Emplovez un mélange d'eau oxygénée et d'un volume double d'eau; ajoutez quelques gouttes d'ammoniaque. Laissez tremper les gravures plus ou moins longtemps, selon la ténacité des taches, puis lavez à grande eau. Faites sécher entre des feuilles de buvard surchargées de poids. Pour les images simplement salées, les frotter à la mie de pain rassis.

Gants piqués. Tendre les gants en les remplissant d'ouate et les suspendre dans une grande boîte bien close au fond de laquelle on a mis une tasse contenant de l'ammoniaque liquide. Laissez les choses ainsi durant un mois; au bout de ce temps les taches ont disparu.

Vert-de-gris. Le vert-de-gris des garnitures de cuivre des devant de cheminée est facile à faire disparaître à l'aide de benzène. Pour cela, il suffit de prendre une brosse que l'on trempe dans la benzène et d'en frotter les parties tachées. Frotter ensuite à la peau.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT



Cours Spéciaux

Section des Sciences

Chimie 1^{re} année, Physique, Géologie, Minéralogie

S'adressant en particulier aux professeurs, instituteurs, institutrices, religieux et religieuses, aux chefs d'ateliers, vendeurs de produits chimiques, etc.

Ouverture des Cours

samedi, 14 septembre, à 8.45 heures de l'avant-midi

On s'inscrit tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

Les cours de chimie 2^{ème} année se donneront le vendredi, de 5 h. 30 à 7 h. 30, à partir du 11 octobre seulement.

L'École des Hautes Études Commerciales

subventionnée par le Secrétariat de la Provoine affiliée à l'Université de Montréal

Coin avenue Viger et rue Saint-Hubert

MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"

ANNE DANS LA VIE

par Mathilde Alanic

21. (Suite)

De là, une sévérité, une discipline contre lesquelles je me rebiffais et que d'exécute maintenant... Aujourd'hui... c'est un malade!

Ces derniers mots, évidemment, appartenait au genre *précaution oratoire*, la jeune femme devait être ainsi disposée à l'indulgence. Mais depuis qu'elle se trouvait devant le grand vieillard, sous le regard scrutateur des prunelles métalliques, écoutant la voix tranchante qui débitait toutes phrases en matière d'aphorismes, Anne se sentait les nerfs désagréablement ébranlés. Elle voyait avec lucidité ce qu'était réellement M. Mongis: un homme aigri dont la forte vo-

lonté s'était exacerbée à s'exercer dans un rayon trop circonscrit et qui attirait ceux qui étaient placés dans son ombre, ainsi que le faisaient les araucarias et les ifs du sombre jardin.

L'orgueil était le pivot de sa pensée et ressortait de ses moindres propos. Tandis qu'il s'efforçait aux amabilités de rigueur envers la nouvelle venue, il se hâtait de prendre position avantageuse et de démontrer à Anne de la Faillierie que les Mongis, eux aussi, avaient droit à la pitié. Des circonstances adverses les avaient engagés à laisser tomber ce droit. Mais ces circonstances pouvaient redevenir favorables, grâce à la bifurcation adoptée par Hervé.

— Te voilà enfin le pied à l'étrier, mon garçon! Au galop vers la fortune! J'ai trop subi, trop enduré, pour ne pas l'applaudir de choisir une route plus large!... A ton avenir!... (Et il élevait son verre rempli de Vouvray). Gagne de l'argent... encore et encore!... Il n'y a que cela pour vous conter quelqu'un!

Anne, à la dérobée, observait les deux hommes. Elle s'effrayait de relever entre eux tant de similitudes physiques, puis se rassurait en comparant le faciès tourmenté, les traits nerveux du père, à la belle figure et au maintien d'Hervé qui dénotaient, dans la plénitude calme, l'équilibre, le contrôle de soi. Celui-ci avait heureusement extériorisé les puissances morales qui, inemployées, avaient ravagé celui-là au détriment de la paix domestique.

Était-il téméraire de supposer que cette vie ratée avait fait une victime de la compagne douce et modeste, éteinte sans doute par la dépression d'une habitude et craintive servitude?

Anne décida de réchauffer l'âme.

frileuse. Avec autant de précautions que s'il se fût agi d'apprivoiser une biche des bois, elle entreprit d'attirer la sympathie de sa belle-mère par des attentions discrètes et déferentes.

Le mystère des affinités opéra. Une communication subtile des sensibilités s'établit. Les yeux affaiblis dirigèrent plus volontiers vers la jeune femme leur regard incertain, tout d'abord papillonnant, qui osa enfin se poser franchement pendant qu'un faible sourire distendait les lèvres closes.

D'instinct en instant, la barrière de glace, qui s'épaississait plus abrupte entre le beau-père et la belle-fille, s'abaissait au contraire du côté de la mère. Mère! ce nom tendre, Anne prévoyait, dans la suite des temps, le décerner sans trop de peine à Mme Mongis tandis que, elle en était déjà sûre, jamais elle ne se résoudrait à appeler "mon père" ce vieillard réche et sourcilieux à la voix gringante.

— Voulez-vous venir visiter la maison?

vaine, laissait la nuit brouiller les vitres et emplir de noir tous les coins. La lumière électrique avait beau jaillir à chaque porte ouverte devant les deux femmes, quelle tristesse dans ces grandes pièces au rangement impeccable, mais où n'avait jamais pénétré le rayon qui réchauffe et illumine; le bonheur!

Non seulement le bonheur avait manqué, mais les chagrins inconsolés, les renoncements sans espoir s'étaient glissés en sa place.

Dans la chambre à coucher des parents, la jeune femme, en face des lits jumeaux, sur le panneau d'honneur, au-dessus de la cheminée, distinguait un grand ovale renfermant le portrait au pastel d'une fillette aux cheveux bouclés, aux yeux purs:

— Ma petite amie, croyez-moi, dans votre intérêt même, il convient de ne pas paraître vouée au noir éternel. D'abord, ce n'est pas gai aux yeux d'un jeune mari... et, je vous l'assure, les hommes, généralement, abhorrent cette couleur... Prenez du blanc pour vos sorties du soir, cela vous ira divi-

Le congrès de la C. T. C. C.

Les 8, 9, 10 et 11 septembre à Victoriaville

Voici le programme du 19e congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, qui aura lieu à Victoriaville, les 8, 9, 10 et 11 septembre:

Samedi, le 7 septembre

Inscription des délégués au cours de l'après-midi et de la soirée, au local des Syndicats catholiques, 120B, Notre-Dame. Tous les délégués doivent présenter leurs lettres de créances avant 11 heures du soir.

Dimanche, le 8 septembre

8 h. a.m. inscription des délégués au local des Syndicats, no 120B Notre-Dame.

10 h. 45 a.m. Ralliement de tous les délégués et invités, au kiosque de l'hôtel de ville.

11 h. a.m. départ en parade avec les drapeaux des syndicats, pour l'église de Sainte-Victoire de Victoriaville.

11 h. 30 a.m. messe d'ouverture du Congrès de la C.T.C.C., célébrée par M. l'abbé Auguste Beuchemin, aumônier des Syndicats de Victoriaville. S. Ex. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, assistera, au trône, accompagné d'aumôniers de Syndicats. Le sermon sera donné par M. l'abbé Jean Bertrand, aumônier général de la C.T.C.C.

12 h. 30 p.m. photo des congressistes sur le portique de l'église.

12 h. 45 p.m. départ de l'église de Sainte-Victoire, en parade, pour le collège.

1 h. p.m. banquet d'ouverture du Congrès de la C. T. C. C. à la Salle Académique du Collège Commercial des RR. FF. du Sacré-Coeur, sous la présidence de M. Irénée Rousseau, président du Syndicat du vêtement de Victoriaville. Discours de circonstance.

8 h. p.m. grand ralliement ouvrier au théâtre Victoria, sous le patronage de S. E. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, et sous la présidence de M. Joseph Aubry, président du comité central des Syndicats catholiques de Victoriaville. Orateurs: S. H. le maire Félix Champagne, M.V.; M. Alfred Charpentier, président général de la C. T. C. C.; M. le chanoine J.-A. Pellier, curé des SS. Martyrs; M. Wilfrid Girouard, procureur général; M. Armand Cloutier, député de Drummond-Arthabaska. S. E. Mgr Lafortune tirera les conclusions de cette grande journée syndicale.

9 h. p.m. Ouverture officielle du XIXe Congrès de la C. T. C. C. au théâtre Victoria. Rapport du comité des pouvoirs et comités, rapport du comité des lettres de créances, rapport du président général de la C. T. C. C., rapport du Bureau confédéral par le secrétaire général.

Lundi, le 9 septembre

7 h. 30 a.m. Messe pour les défunts de la C. T. C. C., à l'église des SS. Martyrs Canadiens de Victoriaville.

9 h. a.m. Deuxième séance du congrès à la Salle Académique (salle officielle des délibérations du congrès) au Collège Commercial des RR. Frères du Sacré-Coeur. Rapport du trésorier général.

2 h. p.m.: 3e séance du Congrès. Rapport de Fédération et du Comité de résolutions.

8 h. p.m.: 4e séance du Congrès. A la salle du Collège: Conférence avec film, sur les logements ouvriers, par le R. P. d'Auteuil Richard, S.J., et M. A. Gosselin, de Montréal. Rapport du Comité du Bureau Confédéral et des Vérificateurs: Sur a) Rapport du Président général; b) rapport du Bureau confédéral; c) rapport du trésorier.

Mardi, le 10 septembre

9 h. a.m.: 5e séance du Congrès. Suite de l'étude des rapports de Fédération. Commencement de l'étude du feuillet général et du rapport du Comité des résolutions.

2 h. p.m.: 6e séance du Congrès. Suite de l'étude du feuillet général et du rapport du Comité de résolutions.

8 h. p.m.: 7e séance du Congrès. Suite de l'étude du feuillet général et du rapport du Comité de résolutions.

Mercredi, le 11 septembre

9 h. a.m.: 8e séance du Congrès. Continuation de l'étude du feuillet général et du rapport du comité de résolutions.

2 h. p.m.: 9e séance du Congrès. Rapport des comités spéciaux. Comité de la Constitution. Comité d'organisation, étiquette et cercles d'étude, comité des remerciements.

8 h. p.m.: 10e séance du Congrès. Elections. Clôture du congrès.

N. B. — Ce programme pourra être modifié sur certains points, si les circonstances l'exigent.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Au lac Simcoe

Clôture de la semaine d'étude des Jeunesses Catholiques

Camp De LaSalle, lac Simcoe, Ont., 3. — La semaine d'étude de l'Union des Jeunesses Catholiques s'est terminée vendredi soir dernier, au camp De LaSalle, au lac Simcoe, Ont., sous la présidence conjointe de MM. Timothy Slattery et Jean-Jacques Tremblay, qui tous deux porteront la parole pour remercier les semainiers du magnifique travail accompli au cours de la semaine et pour les féliciter de leur bel esprit de camaraderie et de bonne entente. Porteront aussi la parole, le R. P. Jos. Paré, S.J., de Montréal, aumônier

général de l'A.C.J.C., et M. l'abbé James Fullerton, aumônier de la jeunesse catholique de Toronto. Tous deux donneront lecture d'un télégramme de souhaits et bénédiction du Délégué apostolique.

M. Slattery a comparé les organisations catholiques des deux langues à deux pyramides qui doivent s'unir dans l'amour du Christ, dans l'U.C.C. M. Tremblay, pour sa part, a recommandé de chercher l'unité dans la diversité.

M. F. Desmarais, sec. général, et le R. P. J. O. Sweeney, O.M.I., ont donné lecture des conclusions adoptées respectivement par les commissions française et anglaise relativement au programme d'action catholique et sociale. Ces conclusions sont adoptées sous forme de résolutions dont le texte sera publié plus tard. Toutes tendent à l'organisation nationale de l'action catholique sur un plan d'envieure et de solidarité.

Le R. P. Victor Vileneuve, O.M.I., aumônier général de la J.O.C. et de la L.O.C., et M. l'abbé A. Burns, de Saint-Jean, N.B., dirent aussi quelques mots.

Tous ceux qui prirent la parole remercièrent délicatement S. E. Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, qui a pris une part personnelle à la semaine de ralliement et les Christian Brothers (FF. des Ecoles Chrétiennes) de leur cordiale hospitalité au lac Simcoe.

Les futurs dirigeants de l'U.C.C.

On a annoncé, à la séance de clôture, que la haute direction de l'U.C.C. sera désormais constituée comme suit: Un exécutif de six membres comprenant les deux aumôniers nationaux, les deux chefs du secrétariat national et les deux présidents nationaux, ces derniers choisis par les évêques eux-mêmes. L'exécutif sera assisté d'un comité national formé de tous les chefs de

secrétariats des diocèses du Canada. Là où il n'en existe pas encore, les évêques en désigneront un.

A Montréal, M. Leo-N. Richard, du comité de Régie de l'Alliance Catholique des Professeurs de Montréal, et ancien Président du Cercle Mgr Gauthier de l'A.C.J.C., continuera d'agir comme chef du secrétariat du diocèse de Montréal, qu'il représentera dans le futur comité national. Ce secrétariat est situé à la Palestre nationale, 840, Cherrier, où l'on peut communiquer.

L'auteur du Dictionnaire biographique du clergé canadien-français

M. le chanoine Allaire fête ses cinquante ans de prêtrise

St-Hyacinthe, 4 (D.N.C.) — Deux

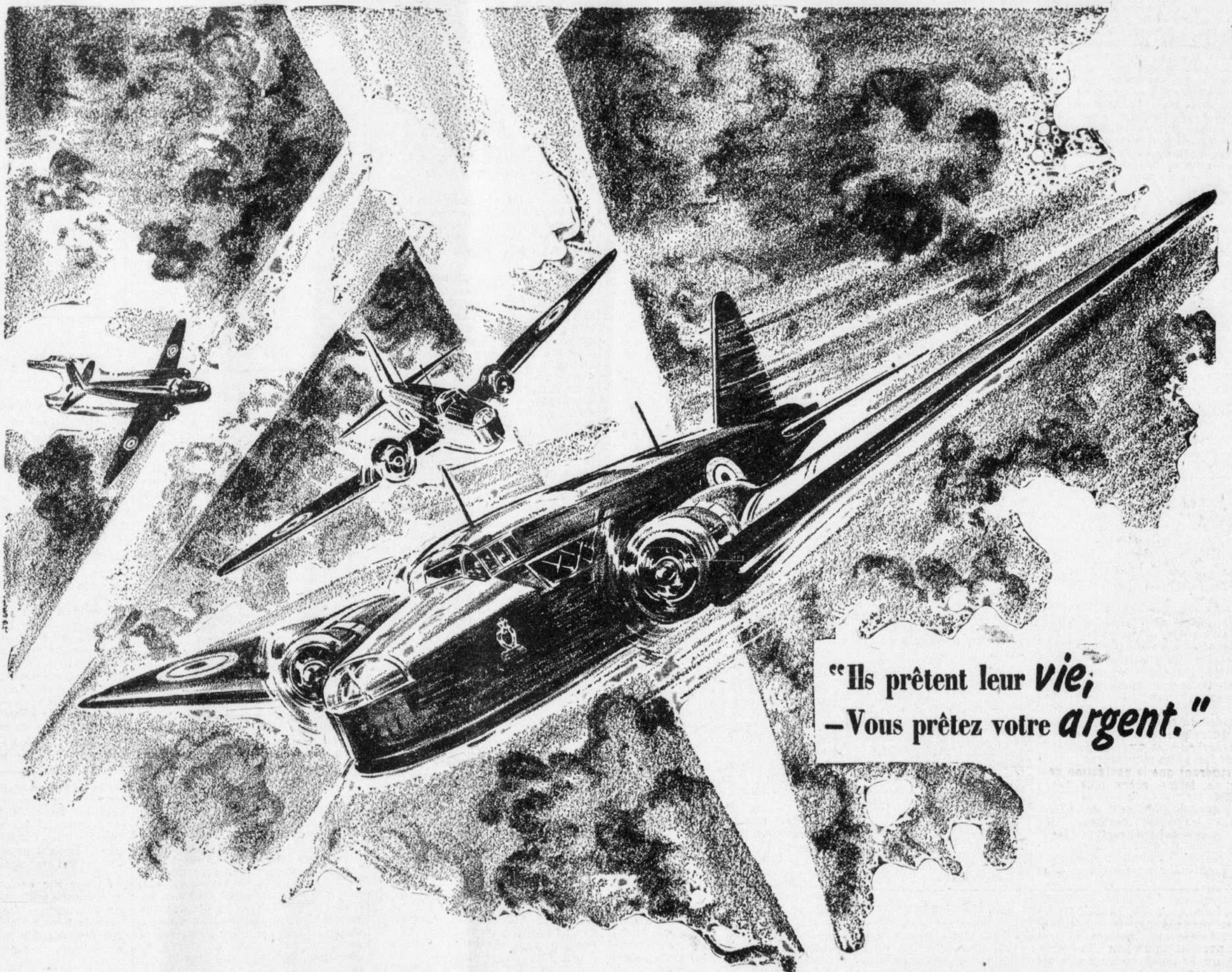
anciens curés du diocèse de St-Hyacinthe, MM. les chanoines J.-B. A. Allaire et Lucien Cormier, tous deux à leur retraite à St-Hyacinthe, comptent cette année cinquante ans de prêtrise. M. le chanoine Cormier, ancien curé de St-Joseph de Sorel, a été ordonné le 3 août 1860, et M. le chanoine Allaire, le 28 septembre de la même année.

M. le chanoine Allaire est l'auteur d'une *Histoire de St-Denis sur Richelieu* et de divers autres ouvrages, dont son fameux *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français* qui compte six volumes d'environ 600 pages chacun. Après un voyage d'études sociales agricoles en France, en Belgique et en Angleterre, en 1914, M. Allaire fut nommé, par le gouvernement de Québec, missionnaire d'action sociale agricole pour toute la province civile, avec mission de promouvoir l'établissement des coopératives agricoles, de 1915 à 1921. Il fonda et publia à St-Hyacinthe le journal *Le Coopérateur agricole*, qui parut d'octobre 1916 à février 1921.

voir l'établissement des coopératives agricoles, de 1915 à 1921. Il fonda et publia à St-Hyacinthe le journal *Le Coopérateur agricole*, qui parut d'octobre 1916 à février 1921.

M. le chanoine Cormier

M. le chanoine Cormier est né à Bécancour, comté de Nicolet, le 26 décembre 1865, fils de Livin Cormier, cultivateur, et d'Odile Champeaux. Après ses études classiques au séminaire des Trois-Rivières, au séminaire de Nicolet, il fut ordonné à Richelieu par S. E. Mgr Louis-Zéphirin Moreau. Il fut vicaire à St-Pierre de Sorel; curé de St-Alphonse de Granby; de St-Prudentienne; de St-Roch Richelieu (1908-1916); puis de St-Joseph de Sorel, de 1916 à sa retraite, il y a quelques mois.



"Ils prêtent leur vie,
— Vous prêtez votre argent."

Le Canada lance dans la lutte son 2^{ème} Emprunt de guerre

Le Canada fait un nouvel appel! Tandis que l'ennemi frappe au coeur de l'Empire, le Canada ouvre la campagne de son Deuxième Emprunt de guerre. C'est maintenant qu'il faut des fonds pour des avions, des chars d'assaut, des canons et des munitions. Ils sont nécessaires pour aider le Canada à vaincre et à sauver votre liberté. Tout ce qui vous est cher est en jeu, votre foyer, la sécurité future de votre famille, votre patrie. C'est maintenant qu'il vous faut agir! Voici l'occasion de

défendre le Canada que vous aimez,—avec les dollars que vous prêtez. Du même coup vous vous assurez, sous forme d'intérêts, un bon rendement de l'argent que vous placez pour sauvegarder la liberté du Canada. Préparez-vous à acheter—à acheter généreusement—les obligations du Deuxième Emprunt de guerre du Canada. Elles seront annoncées vendredi et la vente commencera lundi. Les souscriptions sont reçues par les courtiers en valeurs, les banques et les agents de change.

LE GOUVERNEMENT DU DOMINION DU CANADA

ACHETEZ des OBLIGATIONS POUR ABATTRE *La Tyrannie*



BOURSE DE MONTREAL

Table with 4 columns: Titrer, Cote, Hausse, Baisse. Lists various stocks and their price movements.

LE CURB DE MONTREAL

Table with 4 columns: Titrer, Cote, Hausse, Baisse. Lists various stocks and their price movements.

Information agricole

La Coopérative Fédérée de Québec... Les arrivages de bœufs... Les arrivages de vaches...

Marché du bétail

Les animaux vivants offerts en vente... Les bœufs... Les vaches...

Marché des céréales

Les arrivages de blé... Les arrivages de maïs... Les arrivages d'avoine...

Marché des produits laitiers

Les arrivages de lait... Les arrivages de beurre... Les arrivages de fromage...

Marché des légumes

Les arrivages de tomates... Les arrivages de carottes... Les arrivages de choux...

Marché des fruits

Les arrivages de pommes... Les arrivages de poires... Les arrivages de raisins...

Marché des fleurs

Les arrivages de roses... Les arrivages de tulipes... Les arrivages de lys...

Marché des poissons

Les arrivages de saumon... Les arrivages de morue... Les arrivages de maquereau...

LE COMMERCE ET FINANCE

La Bourse

(A.P. et C.P.) — Le marché était hésitant à Wall Street... Les cours étaient un peu plus actifs en Bourse locale...

Les obligations

DERNIERS COURS DE FERMETURE... DOMINION DU CANADA... 2% 1/2 juil. 1944...

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES... Agrop. Surpasse... 400.00... Asbestos...

Obligations Internationales

4000 Argentine 4% 1922... 3000 Australie 5% 1925... 1000 Belgique 6% 1925...

Bourse de Calgary

Compilation de C. et G. Beaulieu... 132, rue St-Jacques, Montréal... 132, rue St-Jacques, Montréal...

Les obligations

La plupart des valeurs vedettes ont affiché des tendances à la hausse... Dans le groupe des papeteries...

Oeufs

Prix de vente au comptant... A-1 gros... 36... A-2 gros... 34... A-3 gros... 32...

Prix de vente au comptant

A-1 gros... 36... A-2 gros... 34... A-3 gros... 32... A-4 gros... 30...

Prix de vente au comptant

A-1 gros... 36... A-2 gros... 34... A-3 gros... 32... A-4 gros... 30...

Prix de vente au comptant

A-1 gros... 36... A-2 gros... 34... A-3 gros... 32... A-4 gros... 30...

Prix de vente au comptant

A-1 gros... 36... A-2 gros... 34... A-3 gros... 32... A-4 gros... 30...

BOURSE DE NEW-YORK

Table with 4 columns: Titrer, Cote, Hausse, Baisse. Lists various stocks and their price movements.

BOURSE DES MINES

Table with 4 columns: Titrer, Cote, Hausse, Baisse. Lists various stocks and their price movements.

Marché des changes

Table with 2 columns: Pays, Taux. Lists exchange rates for various countries.

Marché des grains

Table with 2 columns: Type de grain, Prix. Lists prices for various types of grain.

Cours des trusts fixes

Table with 2 columns: Trust, Prix. Lists prices for various trusts.

Group Securities Inc.

Table with 2 columns: Action, Prix. Lists prices for various securities.

Un drame à Québec

Québec, 4 (D.N.C.) — La police a été mise au courant, hier midi, d'un drame qui se serait déroulé...

Hommes d'affaires

Vous offrez une ligne complète d'ameublement de bureau fabriquée à Montréal...

Pierre M. Bélanger, Jacques Bélanger, 5, rue St-Jacques, Montréal, 5, rue St-Jacques, Montréal...

Hommes d'affaires

Vous offrez une ligne complète d'ameublement de bureau fabriquée à Montréal...

Hommes d'affaires

Vous offrez une ligne complète d'ameublement de bureau fabriquée à Montréal...

LA VIE SPORTIVE

La Bourse Confederation à Wesgot

Wesgot, qui a couru cette saison sous les couleurs de Mme L. Brown, a décroché une belle victoire hier après-midi à la piste de Blue Bonnets lorsque ce coursier a gagné la Bourse Confédération, la principale épreuve à l'affiche hier à la piste du Montreal Jockey Club. Ce pur-sang a vaincu Saisons et Wild Tank, qui se sont classés par la suite dans l'ordre de mention.

Le jockey Mann n'a pas fait merveille hier car le meneur dans le concours des jockeys n'a pu gagner une seule épreuve et il dut se contenter de la troisième position aux deuxième et troisième courses. Dans les autres épreuves il ne mena pas dans l'argent.

Grovela, à Nilfrid Trenholme, a mis une autre victoire à son crédit en triomphant de Léo D. et de Colored Artist à la troisième course de l'après-midi.

Il y aura sept épreuves au programme cet après-midi et les sprints seront surtout en évidence avec deux épreuves sur cinq furlongs et demi, trois autres sur six furlongs et les deux dernières sur un mille.

Comme d'habitude d'ici à la fin de la réunion, à l'exception de samedi prochain, ce sera malheureusement à la piste cet après-midi, c'est-à-dire qu'elles seront admises à la piste sur paiement de la taxe seulement.

PREMIERE COURSE — 6 furlongs.
Bourse \$300. Temps 1:20 4-5.
Penway, Lindy, 111.
Jimmie Kirk, Cotton, 116.
Joe Jay, Wilson, 116.
Velled Miss, Nash, 114.
Stone Chatter, Palaz, 108.
Lucky Jewel, Oliver, 105.
Brophy, Horn, 116.
Don Carlos, Chinn, 116.
Palm Island, Mize, 116.
Ogie, Halliburton, 111.
Bernana, Grace, 113.
Rockvale, Mann, 115.
Le mutuel a payé: Penway \$8.15, 4.30, 3.30, Jimmie Kirk 15.15, 5.70, Velled Miss 3.70.
La Quinella a payé 142.10.

DEUXIEME COURSE — 6 furlongs.
Bourse \$300. Temps 1:19 2-3.
Maestrung, Wilson, 112.
Buck's Gem, McTague, 110.
Rosarian, Mann, 118.
Gulf Tide, Palaz, 110.
Kindly Act, Oliver, 110.
Lord Dean, Halliburton, 112.
Le mutuel a payé: Maestrung \$12.05, 3.65, 2.30; Buck's Gem 4.25, 2.75; Rosarian 2.55.

TROISIEME COURSE — 6 furlongs.
Bourse \$300. Temps 1:20.
Grovela, Crawford, 112.
Léo D. Palaz, 115.
Colored Artist, Beckett, 115.
Marzall, Horn, 109.
Baton d'Amour, McTague, 109.
Miepe Tints, Chinn, 110.
Montmorency, Beckett, 114.
Le mutuel a payé: Grovela \$12.40, 4.65, 3.05; Léo D. 3.40, 2.60; Colored Artist 3.70.

QUATRIEME COURSE — 5 1-2 furlongs.
Bourse \$300. Temps 1:14 2-3.
Rhythm Maker, Beckett, 115.
Rosemore, Snyder, 110.
Ripple Mark, Barker, 117.
Meddie Mark, Palaz, 108.
Buras, Mann, 115.
Idylwood, Horn, 103.
Rosenath, Oliver, 105.
Le mutuel a payé: Rhythm Maker \$4.60, 3.01, 2.10; Rosemore 6.45, 3.45; Ripple Mark 2.70.

CINQUIEME COURSE — Un mille.
Bourse \$300. Temps 1:50.
Westgot, Oliver, 110.
Saidona, Lindy, 109.
Wild Tang, Beckett, 114.
Starry Night, Snyder, 110.
Incognito, McTague, 113.
Icarwin, Palaz, 110.
Gay May, Nash, 114.
Pie Plate, Crawford, 112.
Le mutuel a payé: Westgot \$5.05, 3.60, 2.50; Saidona 4.40, 2.55; Wild Tang 2.80.

SIXIEME COURSE — Un mille.
Bourse \$300. Temps 1:49 3-5.
Magic Shadow, McTague, 110.
Smoke Ring, Palaz, 109.
Lovely Jo, Barker, 117.
Attaubuecher, Wilson, 115.
Brown Hat, Mann, 115.
House Affre, Lindy, 108.
Flying Doll, Horn, 109.
Blaze of Glory, Crawford, 112.
Le mutuel a payé: Magic Shadow \$4.45, 3.00, 2.66; Smoke Ring 3.00, 2.85; Lovely Jo 2.90.

SEPTIEME COURSE — 5 1-2 furlongs.
Bourse \$300. Temps 1:12 3-5.
Charmed One, Wilson, 115.
Nathan Hale, Lindy, 115.
Mr. James, Nash, 115.
Monaco, Oliver, 108.
Famour, Crawford, 110.
Doctor Tim, Barker, 115.
The Pelican, Horn, 115.
Et Just, Beckett, 114.
Jolette, Chinn, 110.
Foxy Quiller, Cotton, 115.
Dark River, Mize, 115.
Le mutuel a payé: Charmed One \$6.40, 3.50, 3.40; Nathan Hale 4.85, 2.95; Mr. James 3.30.
Le pari double a payé \$21.50.

Nos Roiaux au bâton et au mouticule

	P.	Ab.	Ch.	2b.	3b.	C.	Pes.	P.
Norman	6	23	8	2	0	1	6	345
Lucas	34	38	12	1	0	0	8	316
Root	120	450	140	34	0	7	74	311
Stallier	150	307	186	32	12	14	85	306
Culbert	45	180	50	11	3	4	15	278
Haas	127	430	119	21	4	10	68	277
Ball	127	302	138	13	2	0	1	271
Subr	110	347	92	22	3	7	52	265
Becker	90	263	68	16	0	1	18	259
Guilant	71	210	34	9	2	0	3	257
LaMaster	24	68	7	0	0	0	1	250
Macon	47	61	14	0	1	2	3	230
Berger	124	404	91	21	3	6	38	225
Crouch	34	71	13	2	0	1	1	192
Wicker	38	75	11	0	0	0	5	146
Kimball	14	21	3	1	0	0	1	143
Rogell	3	14	2	0	0	0	0	143
Rachunok	36	97	1	0	0	2	1	119
Porter	18	37	4	0	0	0	3	106
Pette	5	4	0	0	0	0	0	100

Fette	5	4	0	0	0	0	0
LES LANCEURS							
	P.	MI	Ca	bb.	R.	G.	P.
Lucas	13	47	48	11	8	2	1
Wicker	32	220	222	59	93	17	10
Rachunok	38	150	158	96	116	13	8
Porter	19	112	132	26	15	8	5
Macon	19	81	97	39	15	5	4
Crouch	13	195	226	46	50	13	11
Kimball	13	65	62	22	42	5	3
LaMaster	21	73	83	37	38	1	7
Fette	5	11	13	6	4	0	2

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

	P.	Ab.	Ch.	2b.	3b.	C.	Pes.	P.
Radcliff, Browns	126	458	69	171	350			
Williams, Red Sox	119	451	114	138	343			
D'Maggio, Yankees	106	400	74	140	342			
Rosell, Bees	106	385	42	127	330			
Walker, Dodgers	117	449	63	147	327			
P. McCormick, Reds	107	427	57	147	327			

CIRCUITS — Ligue Américaine: Fox, Red Sox, 34. Ligue Nationale: Mize, Cardinals, 38.

POINTS PRODUITS — Ligue Américaine: Oregben, Tigers, 112. Ligue Nationale: P. McCormick, Reds, 107.

Les Tigers sont écrasés par Chicago

Chicago, 4. — Les White Sox de Chicago ont eu raison des Tigers de Detroit qui occupent maintenant la troisième position de la Ligue Américaine, une demi-partie en arrière des Yankees, et c'est par un résultat de 10 à 2 que les visiteurs ont été défaits hier.

La victoire des White Sox était leur treizième en vingt parties contre les Tigers. Jack Knott a blanchi les Tigers jusqu'à la neuvième manche mais dans cette manche deux points furent comptés contre lui. Les White Sox ont enregistré sept points contre Fred Hutchinson et Hal Newhouse dans la première manche pour sceller l'issue de la rencontre.

Les Tigers qui en étaient à leur huitième défaite consécutive contre les White Sox ont probablement perdu les services de Barney McCasky pour environ une semaine. Le brillant voltigeur de centre des Tigers s'est déchiré des muscles dans le côté à la deuxième manche en tentant d'attraper le coup de Taft Wright qui fut bon pour un double.

Avant que la première manche prenne fin, treize frappeurs passèrent au bâton. Sept croisèrent le marbre grâce à quatre coups sûrs, un sacrifice, six buts sur balles et une erreur.

Les Tigers évitèrent le blanchissage à la neuvième en comptant deux points à l'aide de deux coups sûrs, deux buts sur balles, un frappeur atteint par un lancer et un roulant. Les buts étaient remplis lorsque Jack Knott s'assura sa dixième victoire de la saison contre sept défaits, força Pete Fox à frapper un coup en l'air pour mettre fin à la partie.

Tuck Staiback, ancien porteur-couleurs des Roiaux de Montréal, a remplacé McCasky sur l'alignement après l'accident survenu à la deuxième manche.

	ab	p	cs	r	a
Fox, cd.	5	0	1	1	0
McCasky, cc.	1	0	0	0	0
Staiback, cc.	3	0	1	2	1
Gehringer, 2b.	1	0	0	1	1
Meyer, 2b.	2	1	1	3	3
Greenberg, cg.	4	1	2	0	0
York, 1b.	3	0	0	11	2
Higgins, 3b.	2	0	0	0	2
xxSullivan	0	0	0	0	0
Tebbetts, r.	4	0	0	5	0
Bartell, ac.	2	0	0	1	4
Croucher, ac.	2	0	0	0	3
Hutchinson, l.	0	0	0	0	1
Newhouse, r.	0	0	0	0	1
C. Smith, l.	2	0	0	0	1
xxCampbell	1	0	1	0	0
Seats, l.	0	0	0	0	0
xxxAverill	0	0	0	0	0

	ab	p	cs	r	a
Webb, 2b.	3	1	1	1	1
Kreevich, cc.	4	1	3	4	0
Kuhel, 1b.	2	1	0	12	1
Sollers, 1b.	4	2	1	2	0
Appling, ac.	5	1	2	1	6
Wright, cd.	4	1	2	2	0
Tresh, r.	1	2	0	3	0
Kennedy, 3b.	5	1	2	1	2
Knott, l.	5	0	0	1	1

Total 32 2 6 24 18

CHICAGO
ab p cs r a
Webb, 2b. 3 1 1 1 1
Kreevich, cc. 4 1 3 4 0
Kuhel, 1b. 2 1 0 12 1
Sollers, 1b. 4 2 1 2 0
Appling, ac. 5 1 2 1 6
Wright, cd. 4 1 2 2 0
Tresh, r. 1 2 0 3 0
Kennedy, 3b. 5 1 2 1 2
Knott, l. 5 0 0 1 1
Total 33 10 11 27 11

xx—Frappa pour C. Smith à la 8e.
xx—Courtut pour Higgins à la 9e.
xxx—Frappa pour Seats à la 9e.

Détroit 000000002—2
Chicago 70012000x—10

Sommaire: Tebbetts 2. Points produits par Higgins, Croucher, Kreevich 2, Appling 3, Wright, Kennedy 2. Deux-buts: Fox, Meyer, Wright, Kennedy. Sacrifice: Kuhel. Doubles-jeux: Higgins à Meyer à York; Appling à Webb à Kuhel. Laisses sur les buts: Detroit 8; Chicago 11. Buts sur balles de Hutchinson 3; Newhouse 3; C. Smith 3; Seats 2; Knott 4. Retirés au bâton: par Newhouse 1; C. Smith 2; Seats 1; Knott 3. Coups sûrs, sur balles de Hutchinson 2 en 1-3 manche; Newhouse, 2 en 1-3 manche; C. Smith, 7 en 6 manches 1-3; Seats, 0 en 1 manche. Frappé par le lanceur, par Knott (Higgins). Mauvais lanceur: C. Smith. Lanceur perdant: Hutchinson. Arbitres: Kolls, Pipgras et Rue. Temps 2:09. Assistance: 2,681.

Le tennis à Rivière-du-Loup

Le club de tennis de St-Patrice de Rivière-du-Loup a reçu la visite du Cochet de St-Pascal et la victoire resta aux visiteurs au compte de 3 à 1. Cette rencontre était disputée sur le tennis privé de M. Robert Tétu.

Détail des engagements:
1er mixte: Madeleine Chapleau et J. Charles Martineau, St-Pascal, défont Marcelle Rhéaume et Raymond Payette, Riv-du-Loup, 8-10, 8-6, 6-3.

2ème mixte: Thérèse Chapleau et Clément Pelletier, St-Pascal, défont Madeleine Marchand et André Pelletier, Riv-du-Loup, 3-6, 6-3, 6-2.

3ème mixte: Paulette Lauzier et Henri Chapleau, St-Pascal, défont Marthe Boucher et Emile Michaud, Riv-du-Loup, 6-3, 6-2.

Simple: G. L. Michaud, Riv-du-Loup, défont Fernand Lauzier, St-Pascal, 6-2, 6-4.

L'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe

St-Hyacinthe, 4 (D.N.C.). — De grandes fêtes auront lieu le 17 septembre, à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, dirigé par les R.R. SS. de la Charité, à l'occasion du centenaire de la maison. Pour l'instant, on en s'occupe de recueillir les noms et adresses des anciens de l'institution. Ceux-ci sont priés de les faire tenir à l'une des adresses suivantes: Mme Omer Benoit (Blanche Gagnon), Hôtel Union, St-Hyacinthe, ou Mlle Maria Paquette, 119 rue St-Joseph, St-Hyacinthe.

Le Montréal en exhibition contre Ottawa

Le gérant Clyde Sukeforth conduira les Roiaux à Ottawa aujourd'hui afin de prendre part à une partie d'exhibition avec le club de l'endroit qui a décroché la première position dans la saison régulière de la Ligue Canado-Américaine, avec une avance considérable sur les autres clubs du circuit.

Après avoir joué trois programmes doubles les Roiaux du président Hector Racine étaient au repos hier et aujourd'hui notre club montréalais a un autre congé et c'est pourquoi il se rend à Bytown pour jouer au crépuscule contre les Sénateurs.

Les Roiaux reprendront demain leur lutte pour tenter de remonter en première division de la ligue Internationale, commençant une série de trois parties avec les Ailes Rouges de Rochester. La série se terminera samedi, les Roiaux partiront ensuite pour leur dernier voyage de la saison. Ils reviendront ici pour terminer la campagne régulière le 13 septembre avec Toronto.

Newt Kimball lancera probablement la première partie de la série contre Rochester demain soir.

Joutes d'hier:
Rochester 000000012—3 7 0
Toronto 000000010—1 5 1

Brumbelee, Grodzicki et Mueller; Eaves et Heath, Gray.
Syracuse 000000000—0 4 1
Baltimore 00100001x—2 4 0

Hinkle et Bottarini; Collier et Redmond.
Jersey City 011000081—11 9 2
Newark 202012000—7 9 1

Vandenberg, Feldman, Henshaw et Epps; Borowy, Washburn, Johnson, Byrne et Padden.

2e partie:
Rochester 130004043—15 13 0
Toronto 000101000—2 11 2

Gornicki et Mueller; McGrabb, Hammond et Gray.

Club de tennis Joubert

Le club de tennis Joubert tiendra encore cette année son tournoi invitation annuel pour doubles-messieurs, classe B, lequel commencera lundi, le 9 courant. Le tournoi a toujours joué d'une grande popularité et les organisateurs comptent bien cette année en faire un autre succès. Les inscriptions seront acceptées jusqu'à 6 h., samedi, le 7 septembre 1940. Pour informations, appeler Geo. Moreau ou L. Allard, Fr. 3121, ou adressez-vous à 4099 St-André.

STE-ANNE EST DÉFAIT A ST-PASCAL
Dans une rencontre interclubs le Ste-Anne de la Pocatière est vaincu par le Cochet de St-Pascal au compte de 2 à 1 les joueurs des deux équipes ont fourni une belle exhibition au cours de leur rencontre qui n'a pas manqué d'intérêt.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Saint-Pacôme victorieux
Saint-Pascal, 4. — La série de défilé pour le championnat de tennis du comté de Kamouraska s'est terminée par la victoire du club St-Pacôme sur le "Cochet" de St-Pascal par le compte de deux victoires à une. Ainsi que l'indique le résultat, les deux équipes se sont livrées un beau duel, mais le "Cochet" n'a pu résister après trois engagements chaudement disputés il a dû s'avouer vaincu en face de la félicité de son adversaire.

Les spectateurs ont profité d'une journée idéale pour assister à la rencontre finale qui n'a cessé un seul instant d'être passionnante. Après avoir gagné le premier simple, le Cochet n'a pu vaincre les efforts répétés du St-Pacôme dans les deux dernières rencontres. Par cette victoire le St-Pacôme s'assure la possession de la coupe Daigault & Rolland pour une autre année.

Voici les détails:
1er simple: Clément Pelletier, St-Pascal, défont Pendelton Power, St-Pacôme, 6-0, 6-2.

2ème simple: Charles Walsh, St-Pacôme, défont Fernand Lauzier, St-Pascal, 7-5, 8-10, 6-0.

Double: Charles Walsh et Vernon Harding, St-Pacôme, défont Henri Chapleau et Jean-Charles Martineau, St-Pascal, 8-6, 6-4.

Montréal rappelle Simmons, d'Olean

Olean, 4 (P.A.). — Deux membres du club Olean, qui a remporté le championnat de la ligue Pony, ont été rappelés par d'autres clubs dans le système de "fermes" des Dodgers de Brooklyn. Tous deux se rapporteront le printemps prochain.

Les Roiaux de Montréal, de la ligue Internationale, ont rappelé le premier-but Al Simmons, et le club Dayton de la ligue Middle-Atlantic, a rappelé le receveur Al Greff, Montréal avait engagé Al Simmons lorsque le juge Landis a "donné sa liberté" à celui-ci l'hiver dernier.

Yvon Robert se bat contre Natie Brown

C'est ce soir qu'a lieu, au Forum, la rencontre entre Yvon Robert et Natie Brown, limitée à dix rondes, et qui décidera de l'avenir de notre athlète canadien-français.

Robert a réussi à vaincre Joe Cox lors de ses débuts comme boxeur et comme le sport de la lutte est à l'agonie chez les poids lourds le protégé d'Emile Maupas a cru bon de passer au sport de la boxe et de mettre à profit sa grande popularité dans la métropole canadienne pour pouvoir réaliser une recette convenable.

Nous ne voulons nullement nous prononcer sur les chances de succès d'Yvon Robert dans le domaine pugilistique, pas plus que pronostiquer sur le combat de ce soir contre le pugiliste de Washington mais nous nous contentons de dire que c'est pas en quelques semaines seulement qu'un athlète devient boxeur, et que ce n'est pas après l'âge de 25 ans qu'on doit commencer à se livrer au "manly art".

Le combat de ce soir est sous la direction de la Canadian Arena Co. et c'est Eddie Quinn qui a vu au choix de l'adversaire de Robert, et qui a vu à la préparation du programme complet de cette séance.

En semi-finale Oliver Shanks fera face à Mickey McAvoy, entraîneur de Robert, tandis que les autres rencontres mettront aux prises Larry Bouchard contre George Leslie et Paul Masse contre Red Ryan et, au lever du rideau, Baby Face Bechard contre Ralph Walton.

Tennis à Saint-Pascal

St-Pascal, 4. — Jean-Charles Martineau a remporté le championnat du simple senior pour messieurs de St-Pascal au club Cochet et la coupe Chapleau, emblème de ce championnat, ensuite en compagnie de Mlle Madeleine Chapleau, ils remporteront le championnat mixte du même club en battant en finale Mlle Thérèse Chapleau et Clément Pelletier 6-0, 6-3.

Clément Pelletier a été proclamé champion du simple junior à la suite de sa victoire sur Jean Clément Albert en finale.

STE-ANNE EST DÉFAIT A ST-PASCAL

Dans une rencontre interclubs le Ste-Anne de la Pocatière est vaincu par le Cochet de St-Pascal au compte de 2 à 1 les joueurs des deux équipes ont fourni une belle exhibition au cours de leur rencontre qui n'a pas manqué d'intérêt.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

STE-ANNE EST DÉFAIT A ST-PASCAL

Dans une rencontre interclubs le Ste-Anne de la Pocatière est vaincu par le Cochet de St-Pascal au compte de 2 à 1 les joueurs des deux équipes ont fourni une belle exhibition au cours de leur rencontre qui n'a pas manqué d'intérêt.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard, Ste-Anne, 7-5, 6-1.

Détails des engagements: Clément Pelletier, St-Pascal, bat Camille Bouchard

ETATS-UNIS ET GRANDE-BRETAGNE

L'échange des bases et des contre-torpilleurs

Texte des documents officiels — La flotte britannique

La livraison des navires dans les ports canadiens

Washington, 4 (A.P.) — Voici le texte du message adressé par le président Roosevelt au Congrès, hier:

"Au Congrès des Etats-Unis: "Je transmets par les présentes, pour l'information du Congrès, les notes échangées entre l'ambassadeur anglais à Washington et le secrétaire d'Etat, le 2 septembre 1940, en vertu desquelles le gouvernement des Etats-Unis a acquis le droit de louer des bases navales et aériennes à Terre-Neuve et dans les îles des Bermudes, de Bahama, de la Jamaïque, Sainte-Lucie, la Trinité et d'Antigua, et dans la Guyane anglaise; ainsi qu'une de l'opinion du procureur général datée du 27 août 1940, relativement à l'autorité que je posséderais pour conclure cette entente.

"Le droit d'établir des bases à Terre-Neuve et aux Bermudes est un cadeau généreusement consenti et accepté avec plaisir. Les autres bases mentionnées ont été acquises en échange de 50 de nos destroyers démodés.

"Ce n'est incompatible en aucune façon avec notre statut de paix. Encore moins est-ce une menace contre aucune nation. C'est un acte de préparation de défense continentale en face de graves dangers, acte qui fera époque et de portée considérable.

"La préparation de la défense est une prérogative inaliénable d'un Etat souverain. Dans les circonstances actuelles, l'exercice de ce droit souverain est essentiel au maintien de notre paix et de notre sécurité. C'est la mesure la plus importante dans l'accroissement de notre défense nationale qui ait été prise depuis l'achat de la Louisiane. Alors comme aujourd'hui, les considérations de sécurité contre une attaque d'au delà des mers étaient fondamentales.

"La valeur de ces postes d'avant-garde de sécurité pour l'hémisphère occidental dépassent tous les calculs. Notre pays en a reconnu le besoin depuis longtemps, et particulièrement ceux qui sont au premier chef chargés du devoir de diriger et d'organiser notre propre défense navale et militaire. Ils sont essentiels à la protection du canal de Panama, de l'Amérique centrale, de la partie nord de l'Amérique du Nord, des Antilles, du Canada, du Mexique et de nos rives de l'Atlantique et du golfe. L'importance qui en résulte dans la défense de l'hémisphère est évidente. Pour ces raisons, j'ai profité de la présente occasion pour les acquérir."

Texte des notes

Washington, 4 (A.P.) — Voici le texte des notes échangées entre l'ambassadeur britannique lord Lothian et le secrétaire d'Etat Cordell Hull, sur l'affaire des bases navales et des bases aériennes et navales dans les possessions britanniques:

Note de lord Lothian à M. Hull

"J'ai l'honneur, suivant les instructions du principal secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les affaires étrangères, de vous informer que par suite de l'intérêt amical et sympathique du gouvernement de Sa Majesté du Royaume-Uni, dans la sécurité nationale des Etats-Unis et de leur désir de fortifier la sécurité des Etats-Unis à coopérer effectivement avec les autres nations des Amériques pour la défense de l'hémisphère occidental, le gouvernement de Sa Majesté accordera au gouvernement des Etats-Unis, librement et sans considération, la location de la péninsule d'Avalon, de la côte sud de Terre-Neuve, la côte occidentale et la grande Baie des Bermudes, pour l'établissement immédiat et l'usage de bases navales et aériennes et les facilités pour y accéder, les utiliser et les protéger.

"De plus, à cause de ce qui précède et du désir des Etats-Unis d'acquiescer des bases aériennes et navales dans les Caraïbes et la Guyane anglaise, et sans vouloir établir une valeur monétaire ou commerciale sur les nombreux droits et propriétés tangibles et intangibles qui y sont impliqués, le gouvernement de Sa Majesté rendra accessibles aux Etats-Unis pour occupation et utilisation immédiates des bases aériennes et navales ainsi que les facilités voulues pour y accéder, les utiliser et les protéger, sur la côte orientale des Bahamas, la côte sud de la Jamaïque, la côte ouest de Sainte-Lucie, la côte ouest de la Trinité, dans le golfe de Paria, sur l'île d'Antigua et dans la Guyane anglaise dans une limite de 50 milles de Georgetown, en échange d'équipement naval et de matériel que le gouvernement des Etats-Unis transférera au gouvernement de Sa Majesté.

"Toutes les bases indiquées dans le paragraphe susdit seront louées aux Etats-Unis pour une période de 99 ans, libres de tout loyer et charges autres que telle compensation qui après décision mutuelle sera payée par les Etats-Unis pour compenser les propriétaires de propriétés privées pour la perte résultant de l'expropriation ou dommages par suite de l'établissement des bases et facilités en question.

"Le gouvernement de Sa Majesté, dans les baux à intervenir, accordera aux Etats-Unis, pour la durée de ces baux, tous les droits, pouvoirs et autorités dans les limites des baux consentis, et dans les limites des eaux territoriales et des espaces aériens adjacents à ces bases ou dans leur voisinage, nécessaires pour accéder aux dites bases ou pour les défendre, ainsi que les conditions appropriées pour leur contrôle.

"Sans préjudice aux droits susmentionnés des autorités des Etats-Unis et à leur juridiction dans les limites des régions louées, les aus-

tements et la réconciliation de la juridiction des autorités des Etats-Unis dans les limites de ces territoires et la juridiction des autorités desdits territoires ou ces régions sont situées seront déterminés par entente mutuelle.

"La location et les limites exactes des susdites bases, les limites maritimes nécessaires, les défenses côtières et anti-aériennes, la location des garnisons militaires suffisantes, les magasins et autres facilités auxiliaires, seront déterminés par entente mutuelle.

"Le gouvernement de Sa Majesté est prêt à nommer immédiatement ses experts pour rencontrer les experts des Etats-Unis pour ces fins. Si ces experts étaient dans l'impossibilité de s'accorder dans toute situation particulière, sauf dans le cas de Terre-Neuve et des Bermudes, la question sera résolue par le secrétaire d'Etat des Etats-Unis et le secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Affaires étrangères.

"J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'expression de ma plus haute considération, votre très obéissant et humble serviteur,

(Signé) LOTHIAN

Après avoir lu entièrement la note que lui avait adressée lord Lothian, M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, a dit que le président lui avait dit de répondre comme suit:

Réponse de M. Hull

"Le gouvernement des Etats-Unis apprécie les déclarations et la généreuse action du gouvernement de Sa Majesté, telles que contenues dans votre communication, qui sont destinées à augmenter la sécurité nationale des Etats-Unis et à fortifier grandement sa capacité à coopérer effectivement avec les autres nations des Amériques pour la défense de l'hémisphère occidental. Il accepte avec plaisir les propositions faites.

"Le gouvernement des Etats-Unis nommera immédiatement ses experts pour rencontrer les experts nommés par le gouvernement de Sa Majesté pour déterminer la location exacte des bases aériennes et navales mentionnées dans votre communication dont j'accuse réception.

"En considération des conditions ci-haut décrites, le gouvernement des Etats-Unis transférera immédiatement au gouvernement de Sa Majesté 50 destroyers des Etats-Unis généralement décrits comme du type 1,200 tonnes.

"Acceptez, Excellence, les assurances renouvelées de ma plus haute coopération."

(Signé) Cordell HULL

La flotte britannique

Washington, 4 (A.P.) — Le département d'Etat a présenté la correspondance échangée entre l'ambassadeur britannique et le secrétaire d'Etat des Etats-Unis comme suit:

Le 29 août 1940, M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat, a envoyé le message suivant à l'ambassadeur britannique, le très honorable marquis de Lothian:

"On rapporte que le premier ministre de la Grande-Bretagne a déclaré, le 4 juin 1940, au Parlement, que, si dans le cours de la présente guerre ou la Grande-Bretagne et le Commonwealth britannique sont engagés, les eaux entourant les îles britanniques devaient appartenir aux navires de guerre, la flotte britannique en aucune circonstance ne se rendrait ou ne serait coulée mais serait envoyée outre-mer pour la défense des autres parties de l'Empire.

"Le gouvernement des Etats-Unis s'informe respectueusement si les déclarations ci-dessus représentent la politique définie du gouvernement britannique.

Département d'Etat, Washington, le 29 août, 1940.

(signé) Cordell HULL.

L'ambassadeur britannique a répondu le 2 septembre 1940, comme suit:

"Dans son aide-mémoire du 29 août, 1940, le Secrétaire d'Etat a demandé si la déclaration du premier ministre faite au Parlement, le 4 juin 1940, quant à l'intention du gouvernement de Sa Majesté au Royaume-Uni de ne jamais rendre ou couler la flotte anglaise s'il arrivait que les eaux entourant la Grande-Bretagne devenaient intenable pour les navires de Sa Majesté, représentait la politique définie du gouvernement de Sa Majesté.

"L'ambassadeur de Sa Majesté a reçu instruction du premier ministre d'informer M. le Secrétaire Hull que cette déclaration représente certainement la politique définie du gouvernement de Sa Majesté. M. Churchill doit cependant faire observer que ces contingences hypothétiques semblent concerner plus vraisemblablement la flotte allemande ou ce qui en reste, que la flotte britannique.

(signé) LOTHIAN.

Ambassade britannique, Washington, D.C., 2 septembre, 1940.

La livraison des navires

Washington, 4 (A.P.) — Les Etats-Unis se hâtent aujourd'hui afin d'exécuter l'échange conclu avec l'Angleterre, de 50 contre-torpilleurs démodés pour des bases navales dans six possessions britanniques situées de ce côté-ci de l'Atlantique.

A Boston, des équipages étaient en préparation un premier groupe de huit navires et les mettent en

condition en vue de leur transfert à la marine royale dans un port canadien, vendredi ou un peu plus tard.

Une autre flottille de six des contre-torpilleurs de la catégorie de 1,200 tonnes aurait quitté Hampton Roads, Virg., en route pour Boston.

Dans d'autres ports non désignés de la côte Atlantique, le reste des vaisseaux compris dans la grande transaction internationale sont préparés en toute hâte pour leur livraison à bref délai.

Quant aux bases navales, une commission composée de dix officiers de l'armée et de la marine est partie pour les Bermudes, à bord du croiseur étatsunien *Saint-Louis*; cette commission tiendra une conférence avec les représentants de l'Angleterre à cet endroit, au sujet du site de la base navale que les Etats-Unis doivent aménager dans cette colonie anglaise.

Des conférences analogues auront lieu prochainement pour l'aménagement de la base de Terre-Neuve, ainsi que des six autres bases qui sont cédées à bail contre les 50 contre-torpilleurs. Une commission de sept officiers de la marine rencontrera les représentants anglais pour déterminer les emplacements exacts des bases navales et aériennes projetées.

L'annonce de l'échange des bases et des contre-torpilleurs comme un fait accompli a pris la capitale par surprise hier. Le Congrès l'a reçue avec un mélange de satisfaction et de consternation; mais ces sentiments ne suivaient pas les lignes de partis. La discussion s'est vite concentrée sur le point de savoir si cette transaction préjuge une autre demande d'approbation pour augmenter le budget de défense déjà considérable. Il faudra pourvoir à l'outillage de ces bases et, dans certains cas, on pourra juger à propos d'élargir les limites des bases en achetant des propriétés privées adjacentes.

En dépit du fait que les appropriations de défense de cette session, votées ou attendues, atteignent 811 milliards, le président Carl Vinson (dém. Georgie), du comité naval de la Chambre des représentants, a exprimé l'opinion que d'autres fonds seront nécessaires. Il a ajouté que la marine a déjà 810 millions pour des bases auxiliaires, somme qui pourrait être utilisée pour commencer les travaux des bases projetées. Il croit aussi que l'ennemi n'est pas sûr, que le président pourrait employer à cette fin une partie de son propre fonds spécial de défense qui est de 8200 millions.

Les partisans de la politique de M. Roosevelt d'aider l'Angleterre en vue d'abréger la guerre ont tout de suite approuvé l'échange comme un acte important pour la défense du pays. Ceux qui préconisent de rester à l'écart du conflit européen ont tout aussi rapidement condamné le marché comme un acte de guerre, une justification pour Hitler de déclarer la guerre aux Etats-Unis, et une transaction illégale sans l'approbation du Congrès.

En même temps que son message annonçant l'accord intervenu avec l'Angleterre, le président Roosevelt a transmis au Congrès l'opinion du procureur général Jackson, à savoir que l'accord peut être conclu en vertu des pouvoirs constitutionnels du président et qu'il n'est pas nécessaire d'avoir la ratification du Congrès. Jackson a aussi décidé que les contre-torpilleurs démodés peuvent être transférés à l'Angleterre en vertu des lois qui permettent de disposer du matériel naval qui n'est pas nécessaire à la défense des Etats-Unis, si ce matériel est ainsi jugé non nécessaire par les officiers d'état-major.

Plus tard, le secrétaire de la Marine, M. James Forrestal, a publié une déclaration officielle dans laquelle il déclarait que l'amiral Harold Stark, chef des opérations navales, avait certifié que l'échange fortifierait plutôt qu'il n'affaiblirait la défense totale des Etats-Unis, et que les 50 vaisseaux ne sont pas essentiels à la défense du pays.

Le président est revenu dans la capitale hier soir, après une visite des zones de défense dans la Virginie occidentale. Au cours d'une conférence de presse dans la soirée, il a fait allusion à d'autres développements en vue de promouvoir la défense de l'hémisphère occidental, mais il a mis en garde contre les spéculations à ce sujet.

Dans sa déclaration, M. Forrestal a dit que les noms des contre-torpilleurs qui seront livrés seront tenus secrets, pour la sécurité de ces vaisseaux. Les contre-torpilleurs seront mis en état d'opération. Ils seront envoyés dans des ports canadiens avec leurs équipages actuels et là on leur donnera des équipages britanniques entraînés.

Tous ces vaisseaux ont des canons de quatre pouces, des tubes lance-torpilles de 21 pouces, calibre de 18, et une vitesse de 35 nœuds. Tous dépassent la limite d'âge de 16 ans ayant été terminés en 1922. Ils seront livrés avec leur armement complet de canons, de tubes lance-torpilles et de canons anti-aériens.

France

La vente du riz interdite

Effets des restrictions sur la mode — Les Français et le Bureau international du travail qui siègera à Montréal

Vichy, France, 4 (A.P.) — La France a interdit aujourd'hui la vente du riz. C'est la première mesure prise en vue d'accumuler des provisions pour l'hiver. Les restaurants ont reçu des avis sévères contre l'usage trop abondant des vivres. Les magasins continuent d'afficher à leurs portes qu'ils n'ont plus de beurre, de sucre, d'huile, de margarine, de chocolat, ni de café à vendre. On exagère la queue pour se faire servir. Il y a une disette périodique de bœuf, de porc, d'œufs, d'allumettes, de sardines et de menus autres articles.

Le gouvernement Pétain vient également d'interdire aux filatures de fabriquer des ouvrages de fantaisie. La raison de ces mesures est donnée comme suit: "Parce que durant la guerre nous avons jugé bon de vivre comme en temps de

paix, nous sommes maintenant condamnés à vivre comme si la guerre durait encore pour nous".

Parmi les avis aux restaurants, l'un porte que les légumes verts doivent se consommer aussi longtemps qu'il y en aura afin de réserver les fruits et les légumes secs comme les pommes séchées et les pois et lentilles pour les mois d'hiver.

Les restrictions ont aussi leurs effets sur la mode.

Non seulement les femmes vont jamber nues parce que les bas de soie sont de plus en plus rares, mais les chevelures reprennent peu à peu leur couleur naturelle en raison de la difficulté de se procurer de la teinture. L'ère des blouses platinées est passée en France. D'autre part, les boîtes de savon de fantaisie sont en grande demande. Dans leurs sacs à main, les femmes en ont presque toutes une, vu que le savon devient chose rare dans les endroits publics et qu'il est prudent d'en avoir avec soi.

La gazoline demeure toujours un luxe, et la circulation des autos est de plus en plus restreinte chaque semaine. Ceux qui sont forcés de voyager doivent recourir au chemin de fer, mais les trains ne sont plus fréquents comme avant. Il faut aujourd'hui trois jours pour aller de Vichy à Nice.

Berne, 4 (C.P.-Reuters) — Le gouvernement Pétain a fait savoir, samedi dernier, à M. Jean-C. Winant, chef du Bureau International du Travail, que le Canada étant un pays belligérant, il ne désire pas que des Français fassent partie du groupe du Bureau accueilli par l'Université McGill, à Montréal.

Lettre d'Ottawa

(Suite de la première page)

national affecterait les Etats-Unis aussi bien que la Grande-Bretagne.

Ces deux empires commerciaux sont solidaires. L'existence de l'un est nécessaire à la survie de l'autre. Certes, et personne ne songe à le nier, les Etats-Unis peuvent, plus facilement que l'Angleterre, se suffire à eux-mêmes et pratiquer une politique d'autarcie. Mais cela ne saurait se faire sans transitions violentes qui menaceraient l'ordre social et politique que Washington cherche à maintenir. La perte des marchés extérieurs — ce qui ne manquerait pas de se produire à l'avenir — provoquerait une dépression industrielle, laquelle entraînerait une recrudescence du problème du chômage et menacerait l'ordre social bâti sur l'emploi industriel et la conquête des marchés extérieurs. Tout se tient dans la vie d'une nation. C'est pourquoi l'amitié anglo-américaine, si elle signifie quelque chose dans cette guerre, amènera graduellement les Etats-Unis à une participation active et directe, à la faveur des événements. L'hégémonie de la race anglo-saxonne dans le monde est quelque chose de réel, de visible, de tangible, et, ajoutons-nous, de matériel.

Il y a une parenté de culture entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Mais il y a plus. La parenté d'intérêts est évidente. Et les intérêts, voilà un argument plus fort que la culture, plus fort que la démocratie, plus fort même que la liberté. Il est bon de ne pas perdre de vue ces simples vérités lorsqu'on suit l'évolution de la politique interventionniste des Etats-Unis.

Léopold RICHER

Réorganisation du système policier français

Interne des individus jugés dangereux — Le conseil municipal de Dijon suspendu

Vichy, France, 4 (A.P.) — Des mesures radicales ont été prises pour interner les individus jugés "dangereux" dans toute la région française occupée; ces mesures ont été annoncées quelques temps que les mesures disciplinaires prises par les troupes allemandes.

On a appris officiellement que le gouvernement de Vichy a l'intention de réorganiser tout le système policier français, et des décrets approuvés par le cabinet pour "assurer le maintien de la sécurité publique" ont été publiés aujourd'hui.

L'ordre pour l'internement des personnes considérées dangereuses pour la sécurité publique permet aux préfets des départements de nettoyer leur département respectif suivant des règles qui seront établies par le gouvernement central et spécifiant les genres d'individus jugés dangereux.

Dix-neuf personnes ont été destituées de leur emploi comme fonctionnaires de l'Etat, dans la zone occupée militairement, y compris René Cassin, professeur à l'Académie de Paris.

Des ingénieurs gouvernementaux, des pa-maitres et des officiers des douanes à Paris et autres sections de la zone occupée ont été démis de leurs fonctions et tout le conseil municipal de la ville de Dijon, dans la zone occupée, a été suspendu jusqu'à la signature d'un traité de paix avec l'Allemagne. Un conseil spécial sous la direction d'un industriel de la région et du colonel Richot de l'armée française, a été nommé pour remplacer le conseil.

Départ de colons

Québec, 4 (D.N.C.) — Un nouveau départ de colons pour les cantons de Versant, Béarn-Berry, Lamorandière, Vassal, Clermont, Demolozes, Cléry, Manneville, Devlin et Villemontel a eu lieu hier.

Parmi les partants, il y en a 19 de Nicolet, 16 de Montréal, 12 de Mont-Laurier, 3 de Québec, M. Armand Pomerleau, de Beauveville-Est, et 2 membres de la famille André Bely, 242-1-2 rue Latour, 11 des Trois-Rivières, soit un total de 61 personnes.

Un autre départ a lieu aujourd'hui. On compte 9 personnes d'Ottawa, 2 des Trois-Rivières et 6

HABILLEZ LES FUTURS ELEVES CHEZ DUPUIS

Nous sommes les FOURNISSEURS AUTORISÉS des costumes et uniformes de la plupart des couvents et collèges de la province de Québec.

ROBES NOIRES

pour 6 à 16 ans

CHACUNE

1.98

Modèle tailleur pour tout couvent n'exigeant pas un costume réglementaire. Serge, aussi étoffe laine et royaume.



Jolies robes

Pour 6 à 16 ans, tant que le lot durera.

5.50

CREPE DE LAINE achetées spécialement en vue de la rentrée des classes. Corsage doublé et chânette éclair au dos. RR. SS. Jésus-Marie, Ste-Anne, Ste-Croix, Congrégation Notre-Dame.

DUPUIS — troisième (centre)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président. A.-J. DUGAL, S.-D. et dir. gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

de Québec. Ces derniers comprennent les familles de M. Ernest Rousseau, de Laurierville, et de M. Cyrille Bouchard, de St-Groire de Montmorency.

Mort de Mme Joseph Valois à St-Barthélemy

Joliette, 4 (D.N.C.) — Mme Joseph Valois, née Dupuis (Philomène), est décédée lundi soir à Saint-Barthélemy (Berthier), après quelques semaines de maladie. Elle était âgée de 98 ans et 1 mois.

Lui survivent: ses fils, l'abbé Omer Valois, curé de New-Bedford, Mass., Horace de Joliette, Arsène, Arthur et Albert de Saint-Barthélemy, et garde Diane, sa fille. Parmi ses nombreux petits-enfants, elle laisse l'abbé Omer Valois, directeur de l'Action Populaire, de Joliette, les Frères Barthélemy et Léonard Valois, C.S.V., les Soeurs Jeanne-Gabriel, Marie de la Passion, Marie-Abel et Cécile des Soeurs de la Providence.

Les funérailles auront lieu à St-Barthélemy jeudi à 9h. 30.

Aux funérailles de Mgr Gauthier

Ottawa, 4 (D.N.C.) — M. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics et des Transports, et M. Pierre Casgrain, secrétaire d'Etat, assisteront aux funérailles de S. E. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, jeudi, à titre de représentants officiels du gouvernement fédéral.

Contingent de Terre-Neuve arrivé en Angleterre

Londres, 4 (C.P.) — Un nouveau contingent des troupes de l'artillerie royale de Terre-Neuve est arrivé en Angleterre aujourd'hui.

A Québec

Le congrès des coopérateurs

"La coordination des forces coopératives dans le Québec"

Québec, 4. — Le deuxième grand congrès des Coopérateurs du Québec se tiendra à Québec, les 6, 7 et 8 septembre prochains au Palais Montcalm. Comme l'an dernier, ce congrès aura lieu sous les auspices du Conseil supérieur de la coopération qui groupe les représentants des divers organismes coopératifs de notre province. Plus de 2,000 coopérateurs se rendront à Québec à cette occasion. Des sociologues et des économistes de marque accorderont leur concours à ces assises coopératives. Parmi ceux qui présideront les travaux, mentionnons le R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., président du

conseil, M. Henri-C. Bois, président de la Corporation des agriculteurs, M. Cyrille Vaillancourt, gérant de la Fédération des Caisses populaires, M. Victor Barbeau, président de La Famille, M. Charles Gagné, doyen de la Faculté d'agriculture de Ste-Anne, M. Marie-Louis Beaulieu, aviseur légal du conseil, M. Théophile Busque, agronome, M. Jean-Marie Martin, secrétaire du conseil, M. Eugène Bussière, secrétaire de la rédaction à la revue *Ensemble*, le R. P. Gonzalve Poulin, O.F.M., etc. Les dirigeants du mouvement coopératif estiment que ce deuxième congrès marquera une étape dans l'avancement du mouvement coopératif. Le public est invité aux séances du soir.

Le thème du congrès est le suivant: "La coordination des forces coopératives dans le Québec". Le discours inaugural, le vendredi soir 6, sera fait par le P. Lévesque. On étudiera, au cours des séances d'étude publique, les motifs et principes de la coordination des forces coopératives, les facteurs de coordination: le Conseil supérieur de la coopération et la Ligue des Coopérateurs, les moyens de coordination: le cercle d'étude, la revue *Ensemble*, les coopératives de consommation dans le mouvement coopératif, les coopératives agricoles dans le mouvement coopératif, les Caisses populaires dans le mouvement coopératif.

L'inscription des congressistes se fera au palais Montcalm, à Québec.

France

L'éducation physique

Programme exposé par Borotra

Vichy, France, 4. — A Clermont-Ferrand, près de Vichy, le commissaire des sports, Jean Borotra, lui-même étoile du tennis français, a réuni quelques centaines de maîtres d'écoles pour leur exposer le programme d'éducation physique du gouvernement Pétain.

L'idée principale de ce programme est le rejet des anciennes méthodes, qui visaient à former un nombre restreint d'athlètes pour en faire des champions. Le gouvernement Pétain veut, au contraire, faire bénéficier tous les jeunes de la culture physique, garçons et filles. En raison de ce but, les jeunes seront invités à "exercer une juste modération dans leurs colonnes sportives dans la rédaction et la présentation de leurs comptes rendus".

M. Borotra a fait remarquer, cependant, que la France aura toujours besoin de champions pour la représenter dans les concours sportifs internationaux. Conséquemment, cela regardera désormais l'Etat de s'occuper de leur entraînement. L'un des premiers mesures au programme du commissaire des sports Borotra sera de pourvoir chaque école du pays d'un terrain de jeux. Il faut étendre la culture physique à tous.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSÉ,
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal



LA LAURENTIENNE

Compagnie d'assurance sur la vie ouvre une succursale à

une succursale à

MONTREAL

au no 934 est, rue Ste-Catherine

(Bâtiment de la Banque d'Epargne)

AFIN de répondre au désir de ses actionnaires et de ses assurés, notre compagnie, fondée en 1938 à Lévis, décide d'ouvrir cette succursale devenue nécessaire par le développement de ses affaires dans le district de Montréal.

Notre organisation se prévaut des progrès les plus récents de l'assurance-vie; notre service et nos méthodes en font foi.

Etablie en vue du bien général notre compagnie d'assurance-vie offre à ses assurés le double privilège d'une administration parfaitement ordonnée et d'un entier dévouement à leurs intérêts.

La Laurentienne vous invite cordialement à lui rendre visite à ses bureaux de Montréal.

LA LAURENTIENNE

SIEGE SOCIAL: LEVIS

Succursale: 934 est, rue Ste-Catherine (suite 101-102) MONTREAL
Téléphone: Plateau 6700

M. Roland Billeau,
Gérant de Montréal

M. Rosario Manseau,
Organisateur général, Division-Montréal